Occitan Occitanie

NOMMER la langue

Limousin, provençal, occitan, le nom donné à la langue des pays d'oc a fait longtemps débat. Le choix de la dénomination est en effet déterminé par des prises de position politiques et reflète le rôle assigné à la langue dans la société du temps.

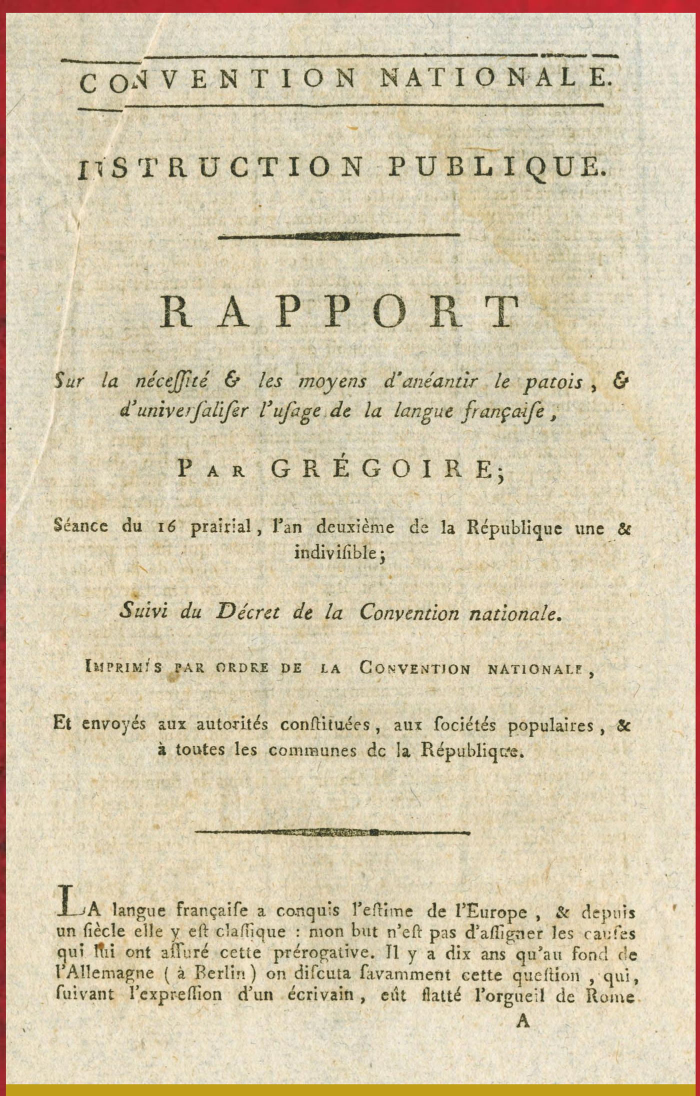

CONVENTION NATIONALE.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

RAPPORT

Sur la néceſſité & les moyens d'anéantir le patois, & d'univerſaliſer l'uſage de la langue françaiſe,

PAR GRÉGOIRE;

Séance du 16 prairial, l'an deuxième de la République une & indiviſible;

Suivi du Décret de la Convention nationale.

IMPRIMÉS PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE,

Et envoyés aux autorités conſtituées, aux ſociétés populaires, & à toutes les communes de la République.

LA langue françaiſe a conquis l'eſtime de l'Europe, & depuis un ſiècle elle y eſt claſſique : mon but n'eſt pas d'aſſigner les cauſes qui lui ont aſſuré cette prérogative. Il y a dix ans qu'au fond de l'Allemagne (à Berlin) on diſcuta ſavamment cette queſtion, qui, ſuivant l'expreſſion d'un écrivain, eût flatté l'orgueil de Rome

A

Rapport de l'abbé Grégoire (A. D. Aude, 1 L 1147)

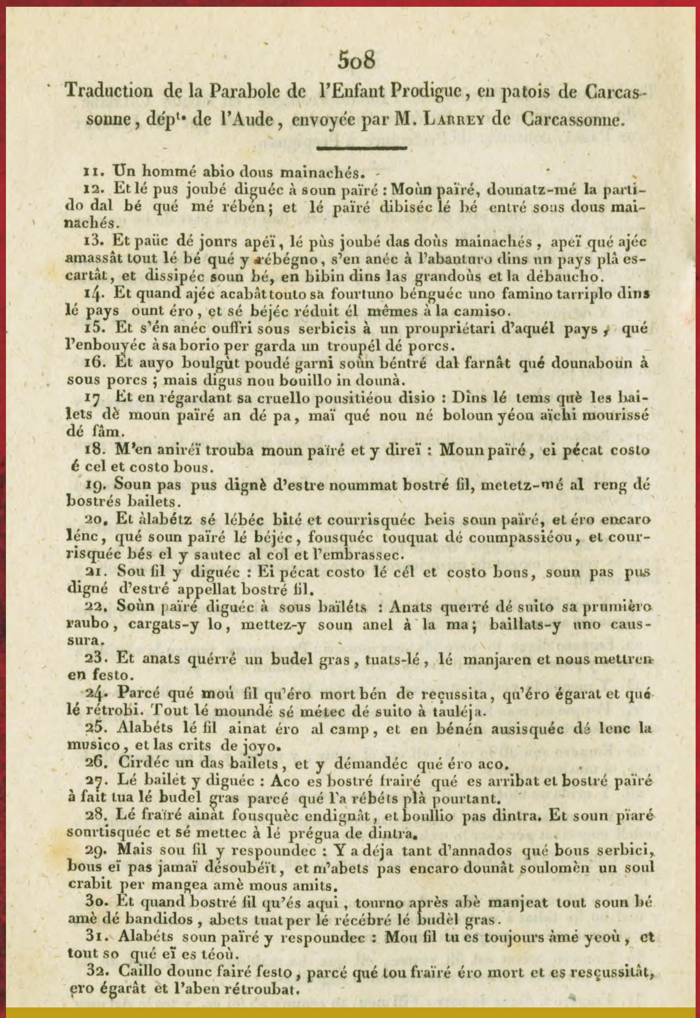

508

Traduction de la Parabole de l'Enfant Prodigue, en patois de Carcassonne, dépᵗ. de l'Aude, envoyée par M. LARREY de Carcassonne.

11. Un hommé abio dous mainachés.
12. Et lé pus joubé diguéc à soun païré : Moùn païré, dounatz-mé la partido dal bé qué mé rébén; et lé païré dibisèc lé bé entré sous dous mainachés.
13. Et paüc dé jonrs apéï, lé pùs joubé das doùs mainachés, apeï qué ajéc amassât tout lé bé qué y rébégno, s'en anéc à l'abanturo dins un pays plâ escartât, et dissipéc soun bé, en bibin dins las grandoùs et la débaucho.
14. Et quand ajéc acabât touto sa fourtuno bénguéc uno famino tarriplo dins lé pays ount éro, et sé béjéc réduit él mêmes à la camiso.
15. Et s'én anéc ouffri sous serbicis à un proupriétari d'aquél pays, qué l'enbouyéc à sa borio per garda un troupél dé porcs.
16. Et auyo boulgùt poudé garni soùn béntré dal farnât qué dounaboun à sous porcs ; mais digus nou bouillo in dounà.
17 Et en régardant sa cruello pousitiéou disio : Dîns lé tems què les bailets dè moun païré an dé pa, maï qué nou né boloun yéou aïchi mourissé dé fâm.
18. M'en aniréï trouba moun païré et y direï : Moun païré, ei pécat costo é cel et costo bous.
19. Soun pas pus dignè d'estre noummat bostré fil, metetz-mé al reng dé bostrés bailets.
20. Et àlabétz sé lébéc bité et courrisquéc beis soun païré, et éro encaro lénc, qué soun païré lé béjéc, fousquéc touquat dé coumpassiéou, et courrisquéc bés el y sautec al col et l'embrassec.
21. Sou fil y diguéc : Ei pécat costo lé cél et costo bous, soun pas pus digné d'estré appellat bostré fil.
22. Soùn païré diguéc à sous baïléts : Anats querré dé suito sa prumièro raubo, cargats-y lo, mettez-y soun anel à la ma; baillats-y uno caussura.
23. Et anats querré un budel gras, tuats-lé, lé manjaren et nous mettren en festo.
24. Parcé qué moú fil qu'éro mort bén de reçussita, qu'éro égarat et qué lé rétrobi. Tout lé moundé sé métec dé suito à tauléja.
25. Alabéts lé fil ainat éro al camp, et en bénén ausisquéc dé lenc la musico, et las crits de joyo.
26. Cirdéc un das bailets, et y démandéc qué éro aco.
27. Lé bailét y diguéc : Aco es bostré fraïré qué es arribat et bostré païré à fait tua lé budel gras parcé que l'a rébéts plà pourtant.
28. Lé fraïré ainat fousquèc endignât, et boullio pas dintra. Et soun pïaré sourtisquéc et sé mettec à lé prégua de dintra.
29. Mais sou fil y respoundec : Y a déja tant d'annados qué bous serbici, bous eï pas jamaï désoubéït, et m'abets pas encaro dounât soulomèn un soul crabit per mangea amè mous amits.
30. Et quand bostré fil qu'és aqui, tourno après abè manjeat tout soun bé amè dé bandidos, abets tuat per lé récébré lé budèl gras.
31. Alabéts soun païré y respoundec : Mou fil tu es toujours àmé yeoù, et tout so qué eï es téoù.
32. Caillo dounc fairé festo, parcé qué tou fraïré éro mort et es resçussitât, ero égarât et l'aben rétroubat.

Parabole de l'enfant prodigue **(Évangile selon saint Luc, XV 11-32), en patois de Carcassonne** (A. D. Aude, N°1519/26)

Le mot « patois » est longtemps employé, en particulier au XIX^e siècle, pour désigner l'occitan, avec une connotation nettement péjorative. Le terme s'applique à un langage considéré comme familier, voire grossier, aux usages circonscrits territorialement ; il s'oppose à la langue française, très élaborée et de portée universelle. C'est le sens du rapport présenté à la Convention nationale par l'abbé Grégoire en date du 16 prairial an II (14 juin 1794) « sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue françoise ».

Le mot « dialectes » a une autre signification, beaucoup plus neutre : il désigne des variantes d'une même langue, qui présentent certes des différences phonétiques, lexicales et syntaxiques mais qui ont les mêmes structures fondamentales, permettant aux locuteurs de se comprendre sans difficulté.

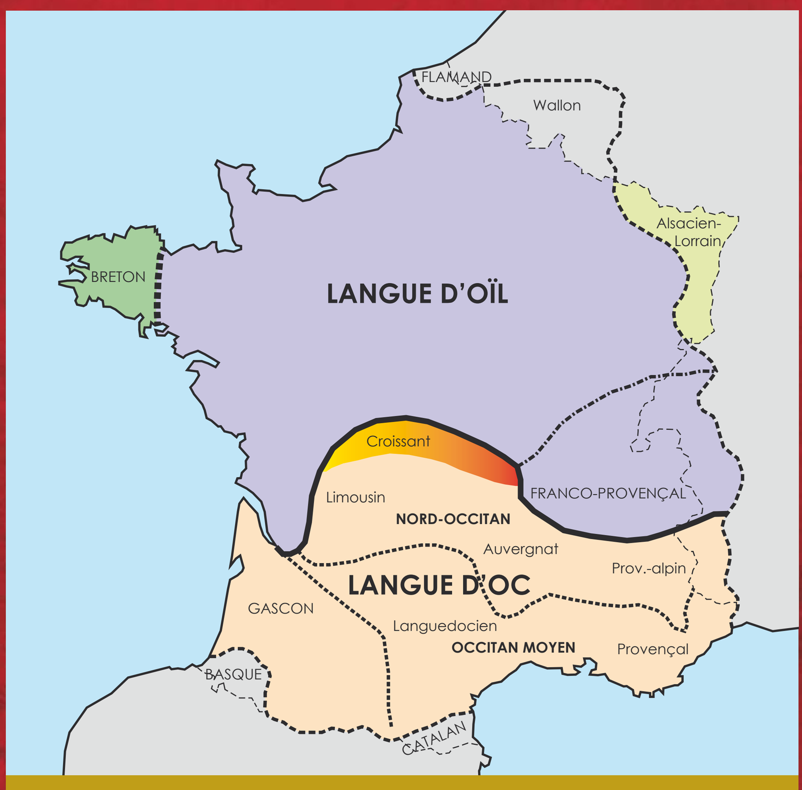

Localisation géographique des dialectes d'après la classification de Pierre Bec (carte Archives départementales de l'Aude)

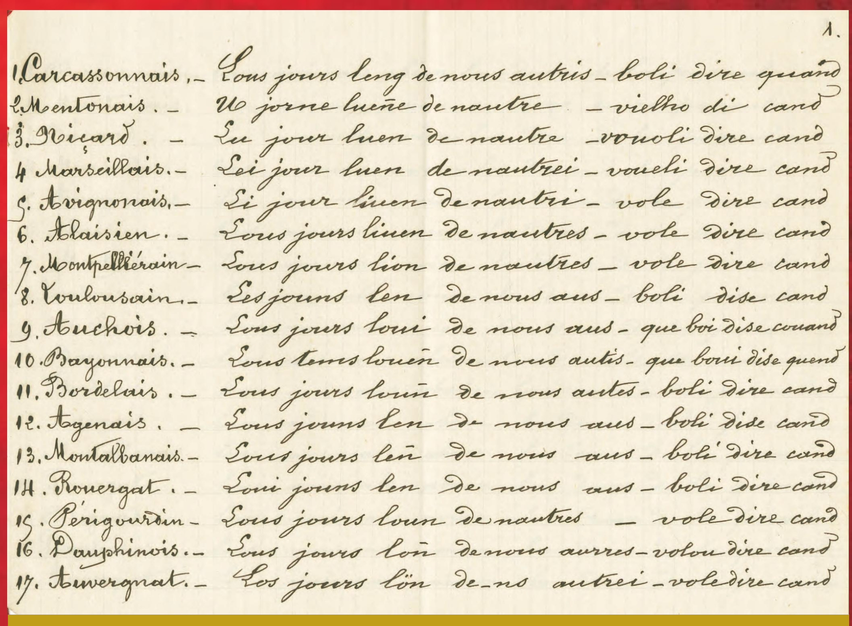

Comparaison de différents dialectes par Achille Mir, s. d. [fin XIX^e s.] (A. D. Aude, 5 J 158)

La classification des dialectes occitans et leur localisation géographique sont loin de faire l'unanimité. La plus connue est sans doute celle du romaniste Pierre Bec qui détermine trois grands groupes dialectaux : le nord-occitan (limousin, auvergnat et provençal alpin) caractérisé par la palatalisation de *ca* et de *ga* latins en *cha* et *ja* ; l'occitan moyen (languedocien, provençal) caractérisé par le maintien des groupes *ca* et *ga* et la solidité des diphtongues ; le gascon qui a connu une évolution très originale avec la transformation notamment de la labiodentale *f* en simple aspiration (*h*).

En 1806, Charles-Etienne Coquebert de Montbret, chef du bureau des statistiques, lance une enquête nationale afin d'identifier et de classer les dialectes parlés en France. Pour ce faire il demande la traduction en langage local de la parabole de l'enfant prodigue. Grâce à cette enquête et aux recherches menées par la suite pour l'établissement des atlas linguistiques de la France, on a pu dresser des cartes géographiques des dialectes.

ieo institut d'estudis occitans

AUDE le département

Occitan Occitanie

AFFIRMER l'unité la langue

Dans la seconde moitié du XX^e siècle, le terme occitan prend le pas sur toute autre appellation pour désigner la langue des pays d'oc. Cette dénomination est confortée par l'élaboration de normes graphiques et grammaticales, à l'initiative de l'Institut d'Etudes Occitanes (IEO).

Frédéric Mistral (coll. part.)

Le Félibrige, fondé en 1854 en Provence, se donne pour objectif la restauration de la langue et de la littérature d'oc, à partir de la Provence. Une de ses premières tâches est de fixer la langue écrite et sa graphie. Frédéric Mistral (1830-1914) épure et enrichit la langue, concrétisant sa démarche dans la publication d'un dictionnaire de plus de 1100 pages *Lou Tresor dóu Felibrige*. Cette réforme linguistique présente des inconvénients, notamment d'imposer à tous les parlers d'oc une notation propre aux dialectes provençaux. A l'extrême fin du XIX^e siècle, deux poètes languedociens, Prosper Estieu (1860-1939) et Antonin Perbosc (1861-1944), élaborent un système tendant à unifier les dialectes et la graphie, en choisissant comme parler de base le languedocien, plus central que le provençal.

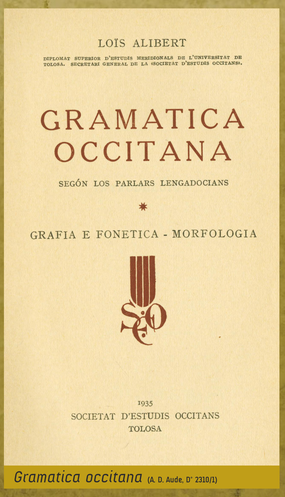
LOÏS ALIBERT

DIPLOMAT SUPERIOR D'ESTUDIS MERIDIONALS DE L'UNIVERSITAT DE TOLOSA. SECRETARI GENERAL DE LA «SOCIETAT D'ESTUDIS OCCITANS».

GRAMATICA OCCITANA

SEGÚN LOS PARLARS LENGADOCIANS

*

GRAFIA E FONETICA - MORFOLOGIA

1935

SOCIETAT D'ESTUDIS OCCITANS

TOLOSA

Gramatica occitana (A. D. Aude, D° 2310/1)

Prosper Estieu, vers 1901 (A. D. Aude, 120 J 19)

Antonin Perbosc
Extrait de *Lo Revelh d'Oc*, janvier-février 1981, p. 10 (7 JJ 1/39)

C'est le philologue Louis Alibert (1884-1959) qui achève la normalisation en publiant en 1935 *la Gramatica occitana segón los parlars lengadocians* ; il concilie le système mistralien, celui de Perbosc-Estieu et celui de l'Institut d'Estudis Catalans de Barcelone. Il adopte une orthographe proche de l'occitan écrit de la littérature médiévale. L'Institut d'Etudes Occitanes (IEO) étend aux autres dialectes (provençal, gascon) cette réforme touchant surtout au départ le languedocien.

Dans les années 1970, les mouvements occitanistes, s'ils ont des opinions divergentes sur les politiques à mener pour la sauvegarde de la langue, sont tous conscients de la nécessité d'une norme. Avec une grammaire et un lexique établis sur des bases solides, l'occitan « normé » peut dès lors être aisément utilisé dans l'enseignement, les médias, les arts et l'édition.

ieo institut d'estudis occitans

AUDE Le Département

Occitan
Occitanie

L'APPARITION de la langue d'oc X^e-XII^e siècle

Il est impossible de dater avec précision l'apparition d'une langue, pas plus la langue d'oc que la langue d'oïl qui sont le fruit d'une longue évolution historique.

A l'origine, dans l'Occident médiéval, la langue première est le latin. A partir de quelle date les langues vernaculaires ont elles concurrencé le latin, jusque-là en situation de monopole ? En France du nord, les actes rédigés en langue vulgaire n'apparaissent pas avant la fin du XIII^e siècle tandis que, dans le sud, l'introduction de l'occitan se fait, très tôt, dès l'extrême fin du X^e siècle. Mais alors que, dans le cas du français, le passage du latin à la langue vernaculaire est soudain et immédiat, il n'en est pas de même pour l'occitan qui pénètre subrepticement, par des mots, par des membres de phrases, dans des actes écrits en latin : on parle alors de « chartes farcies ». Les serments de fidélité, prêtés par les vassaux à leur seigneur, sont parmi les premiers textes à inclure des termes occitans. Le cartulaire des Trencavel, vicomtes d'Albi, de Carcassonne et de Béziers, en fournit de nombreux exemples (321), dont la plupart sont rédigés en latin « farci » et quelques-uns entièrement en occitan.

La fidélité promise est centrée sur le *castrum*, la place forte confiée par le seigneur à son vassal. Dans ces actes rédigés en latin, quels sont les mots en occitan ? Essentiellement les verbes conjugués qui manifestent la volonté du vassal, son engagement à l'égard de son seigneur. La promesse s'articule autour des termes : *no dezebrei te* (de *decipere* en latin classique), je ne te tromperai pas ; *ni lo tolrei ne l'en tolrei* (de *tollere* en latin : prendre, enlever par la force), *ne lo vederei* (de *vetere* en latin : interdire). Le complément de ces verbes est soit le pronom défini *lo* qui désigne le *castrum*, soit l'indéfini *en* qui renvoie vraisemblablement à une partie du *castrum*. Cette fidélité est fondée sur la parole donnée qu'aucune tromperie ne saurait remettre en cause : d'où l'importance du mot *inganno* (terme transitoire entre le latin *ingenium* et l'occitan *engan*). L'apparition, dans ces actes, de termes en occitan ne doit pas être imputée à une méconnaissance du latin. Nous n'en voulons que pour preuve la présence concomitante dans les serments du mot latin et de sa version occitane. Cette irruption de la langue vernaculaire est à mettre sur le compte du caractère oral du serment.

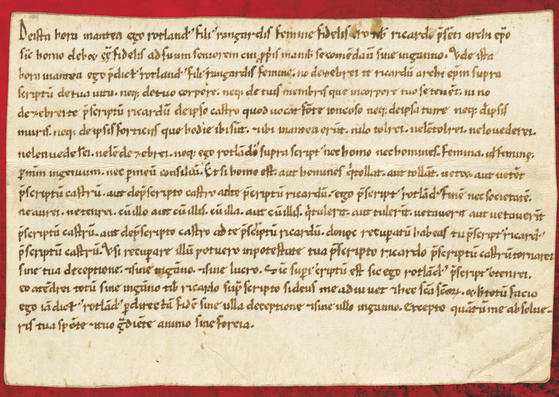

Serment de fidélité prêté par Roland, fils de Rangarde, à Richard, archevêque de Narbonne, pour le *castrum* de Fontjoncouse, s. d. [1106-1121]
(A. D. Aude, G 8)

ieo institut d'estudis occitans

AUDE Le département

Occitan
Occitanie

LES ACTES de la pratique XIII^e^-XV^e^ siècle

Alors que le passage au français dans l'écrit documentaire ne s'est fait que dans les dernières décennies du XII^e^ siècle, on peut dater du début du XII^e^ siècle l'apparition des premiers actes intégralement rédigés en langue d'oc.

Aujourd'hui, le nombre des chartes originales en langue d'oc, antérieures à 1200, est évalué à près d'un millier, réparti sur l'ensemble de la zone occitane mais de manière inégale. De façon générale, les chartes en occitan ne sont guère différentes de celles qui sont rédigées en latin, adoptant les mêmes formulaires stéréotypés. Jusqu'au XIII^e^ siècle, l'usage de l'occitan reste marginal. La langue d'oc concurrence le latin bien plus qu'elle ne se substitue à lui.

Pourquoi passe-t-on du latin à l'occitan ? Les historiens ont longtemps donné comme raison les insuffisances des rédacteurs en latin mais aussi la nécessité, pour rendre compte de nouvelles réalités, de faire appel à la langue vulgaire pour des termes techniques pour lesquels on n'a pas d'équivalent latin. L'évolution de la société à partir du XIII^e^ siècle, le développement de la bourgeoisie urbaine et des échanges commerciaux, l'apparition des consulats et des institutions municipales sont autant d'éléments qui ont également pesé dans l'abandon du latin, langue des clercs et des juristes, au profit de l'occitan, langue profane usitée dans la vie de tous les jours et les transactions commerciales.

Donation du lieu de Loubéjac sur l'Aveyron et de la moitié de la terre de Cos faite par Uc del Poig et Blanca Flors, sa femme, aux religieuses de Prouille, sous l'obligation d'instituer un monastère de filles à Loubéjac, 2 octobre 1273 (A. D. Aude, H 472)

Intégralement rédigée en occitan à l'exception des formules finales en latin (date et clause de corroboration)

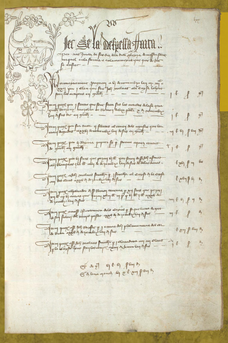

Livre des comptes de recettes et dépenses tenu par les jurés de l'œuvre paroissiale Saint-Michel de Carcassonne, 1417-1450
(A. D. Aude, G 251)

La fabrique ou « œuvre » gère les biens temporels des églises et pourvoit à la construction et à l'entretien des édifices sacrés. Ce registre de comptes, détaillant les recettes et dépenses faites tout au long de l'année au sein de la paroisse, concerne l'église Saint-Michel de Carcassonne, édifiée vers 1262 dans la bastide nouvellement créée par le roi de France.

Latin

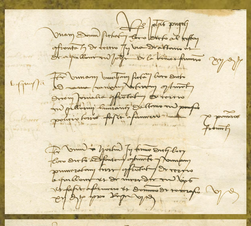

Occitan

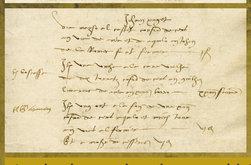

Français

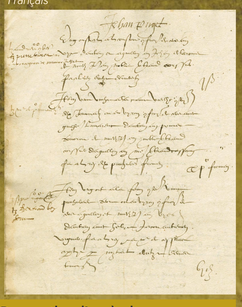

Levoirs des censives dues au roi à Pennautier d'après les reconnaissances faites entre le 20 novembre 1493 et le 13 mai 1495, en latin, en occitan et en français
Archives privées de la famille de Lorgeril, déposées aux Archives départementales de l'Aude (A. D. Aude, 124 J 535, 539 et 538)

Les terriers sont les registres contenant les reconnaissances de biens faites par les tenanciers emphytéotes à leur seigneur (description des terres et des redevances dues). Les levoirs de censives sont des registres récapitulant par tenancier les biens dépendant du seigneur et les cens et autres sommes dus. Pour le domaine royal à Pennautier, nous conservons trois exemplaires du même levoir de censives (reconnaissances de 1493-1495) : l'un en latin, l'autre en occitan, le dernier en français. Il semble qu'à l'origine, les reconnaissances ont été établies en latin puis traduites du latin en français « per estre plus intelligibles ». Il n'est pas toujours aisé de distinguer la version occitane des notices en français : mayso *en occitan et* oustal *en français,* am *pour avec,* miech jour *(midi) en occitan comme en français,* fa al rey *(termes occitans dans la version française au lieu de « fait au roi »), noms propres transcrits dans la version française avec la prononciation occitane (*Pons Torro *en occitan,* Pouns Tourrou *en français ;* La Fon *en occitan et* La Foun *en français), etc.*

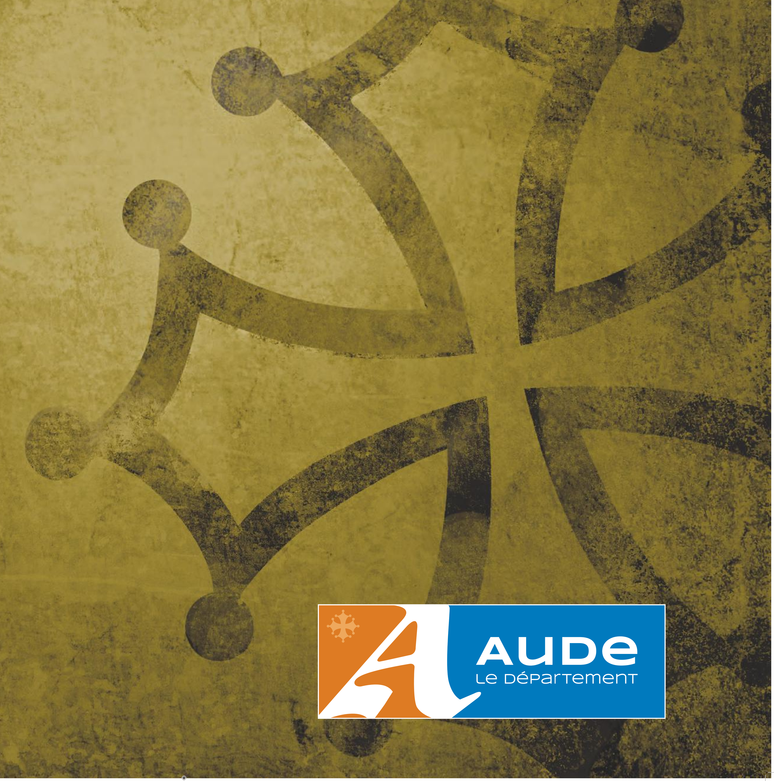

ieo institut d'estudis occitans

AUDE Le département

Occitan
Occitanie

LA LANGUE des troubadours XII^e^-XIV^e^ siècle

L'occitan a produit dès le X^e^ siècle des poèmes religieux (la Passion dite de Clermont). Cette poésie d'inspiration religieuse précède de peu la littérature des troubadours.

La littérature courtoise est très intimement liée à la vie des cours seigneuriales dont elle exalte les valeurs. Le premier troubadour connu est un des plus grands seigneurs de son temps : Guillaume IX duc d'Aquitaine et comte de Poitiers (1091-1126). Notre connaissance des troubadours provient des chansonniers, manuscrits réalisés à une date tardive (fin XIII^e^- XIV^e^ siècle). Ce sont des anthologies d'œuvres poétiques, ne comportant que très rarement la notation des mélodies. On y trouve parfois des *vidas* qui relatent la vie des troubadours et des *razos* qui commentent certains de leurs poèmes et rendent compte des circonstances de leur composition.

Généralement, on distingue trois grandes époques : la première qui commence avec Guillaume de Poitiers et s'achève vers 1140 avec pour personnalités marquantes Jaufre Rudel et Marcabru ; la deuxième, de 1140 à 1250 la plus riche en troubadours célèbres (Bernard de Ventadour, Folquet de Marseille, Bertrand de Born, Peire Vidal, etc.) et enfin la troisième, de 1250 à la fin du XIII^e^ siècle, avec Peire Cardenal, des Italiens et des Catalans. Certains poètes sont originaires des pays d'Aude : Guilhem de Durfort (fin XII^e^ siècle), Arnaut de Carcassès, Guilhem Fabre et Bernard Alanhan de Narbonne (deuxième moitié du XIII^e^ siècle), Mir Bernat de Carcassonne et Bernat de Rouvenac (XIII^e^ siècle). Un des plus connus est sans aucun doute Ramon de Miraval, chevalier du Carcassès.

La littérature occitane classique du début du XII^e^ à la fin du XIII^e^ siècle présente du point de vue linguistique une grande unité. Malgré des zones dialectales différenciées, les troubadours ont le sentiment qu'ils parlent une même langue, une *koiné*, utilisée dans toutes les régions du Midi, mais aussi en Catalogne et en Italie. L'essentiel de la littérature en langue d'oc appartient au registre poétique. Les textes narratifs sont peu nombreux : citons toutefois *La Canso*, le roman *Flamenca* ou le roman de *Jaufre*. Au centre de la poésie lyrique des troubadours, le thème de l'amour courtois, la *fin'amor* ou amour pur et vrai. La croisade contre les Albigeois est aussi à l'origine d'un grand nombre de poèmes politiquement engagés, les *sirventés* où les troubadours dénoncent les exactions commises, encouragent les Occitans à résister aux armées des croisés et mettent ouvertement en cause l'Eglise et les clercs qui oublient leur vocation spirituelle.

Joueur de vièle (Bibliothèque nationale de France, Ms. Latin 8604, f°23 v°)

Vièle à archet (Musée du Quecoob, inv. 90.12.12)

Reconstitution d'instrument médiéval, exécutée en 1990 ; Christian Rault, facteur et chercheur en organologie médiévale, membre de l'association Pro-Lyra ; Daniel Latour, facteur d'archets anciens

ieo institut d'estudis occitans

AUDE Le département

Occitan Occitanie

RENÉ NELLI et les troubadours

Eros de feu et de cendre.
Poèmes en langue d'oc avec traduction française.
Manuscrit original de René Nelli, 1926-1979
(A. D. Aude, 10 J J 2/44)

12

MONTSEGUR

DINS LA TOR TRELUSENTA
ONT L'ESCALINA ENRONA
UN ESCLAM DEL ESPACI
AL TEMPS DESCOLORIT

A VEGADAS LO LAMP
DINTRA PER UNA AUGIVA
E DESFULHANT LAS PEIRAS
CREMA LO CEL AMAR

FÒRA L'INFÈRN QUÉ BRANDA
QUIN DESPART INVESIBLE
D'ARMAS DESCADENADAS !

LAS FEMNAS VENON FLAMAS
E L'AMOR LAS REJUNH
DINS LA LUTZ QUE S'ALANDA.

Après des études de lettres à Paris, puis de philosophie à Toulouse, René Nelli (1906-1982) fait sa carrière dans l'enseignement et la recherche. Il rencontre en 1923 l'écrivain carcassonnais Joë Bousquet dont il devient l'ami et avec qui il fonde en 1928 l'éphémère revue littéraire *Chantiers*. Il participe à l'aventure du surréalisme et des *Cahiers du Sud*, apportant sa contribution au numéro spécial *Le génie d'oc et l'homme méditerranéen* (1943). Il épouse en 1945 la poétesse Suzanne Ramon. Nommé en 1947 conservateur du Musée des Beaux-arts de Carcassonne, il se voit confier à la faculté des lettres de Toulouse un cours d'ethnographie. Son œuvre atteste d'une grande érudition, d'une curiosité insatiable et d'une quête passionnée de spiritualité.

Tout au long de sa vie, René Nelli a fait de l'espace occitan un de ses thèmes de recherche de prédilection. En 1945, il est, aux côtés de René Soula, Jean Cassou, Max Rouquette, Tristan Tzara, l'un des membres fondateurs de l'Institut d'Études Occitanes à Toulouse. Faire découvrir au plus grand nombre le patrimoine littéraire occitan fut sans aucun doute une de ses préoccupations majeures. Et le succès remporté par ses études et ses anthologies (*Les troubadours. Le trésor poétique de l'Occitanie*. Texte et traduction, réalisé avec René Lavaud et publié en 1960-1965) témoigne de sa pleine réussite en ce domaine. Est particulièrement remarquée sa thèse de doctorat présentée à la faculté des lettres de Toulouse L'*Erotique des troubadours* (Toulouse, Privat, 1963), où il analyse l'évolution de « l'amour provençal », de « l'amour chevaleresque » à « l'amour courtois ».

On connaît moins l'œuvre poétique de René Nelli. Elle mérite pourtant qu'on la redécouvre, tant elle est puissante et originale, inspirée tout autant par les chansonniers médiévaux que par le surréalisme. Ses poèmes en occitan sont en grande partie rassemblés dans *Obra poética occitana* (Institut d'études occitanes, 1981).

Cartulaire de la Charité de Narbonne, XIII^e^-XVII^e^ siècle
(A.D. Aude, 3 J 2724)

En février 2009, les Archives départementales de l'Aude ont acquis un document exceptionnel, le cartulaire de la Charité de la Cité de Narbonne. Ce manuscrit fut longtemps une des pièces majeures de la collection de René Nelli. Le père de ce dernier, Léon, l'avait acheté en 1926 sur les conseils du félibre narbonnais Paul Albarel. Le cartulaire de la Charité est un document historique de premier plan, fondamental pour qui veut connaître l'histoire des institutions d'assistance à Narbonne au Moyen Age mais aussi pour l'étude de la société narbonnaise au XIII^e^ siècle. Tous les documents, rédigés en latin, sont précédés d'une brève analyse en langue d'oc. René Nelli insiste sur l'intérêt que présente le document pour la connaissance de la langue d'oc au XIII^e^ siècle et l'identification de certains troubadours narbonnais et de leurs protecteurs. Les linguistes peuvent établir d'utiles comparaisons entre l'occitan du cartulaire et la langue du troubadour Guiraut Riquier qui vivait à Narbonne à la même époque.

ieo institut d'estudis occitans

AUDE Le département

LANGUE D'OC et religion

Au Moyen Age, le latin est la langue sacrée, celle de la Bible et de la liturgie. Cependant la traduction et l'explication des textes sacrés dans les parlers vernaculaires s'imposent peu à peu pour des besoins de pastorale. Cela ne va pas sans susciter l'inquiétude de l'Eglise qui y voit un support éventuel à la prédication hérétique.

Nouveau Testament en provençal, XIVe s.
(Bibliothèque municipale de Lyon, ms PA 36, f°165 v°)
Cliché Bibliothèque municipale de Lyon

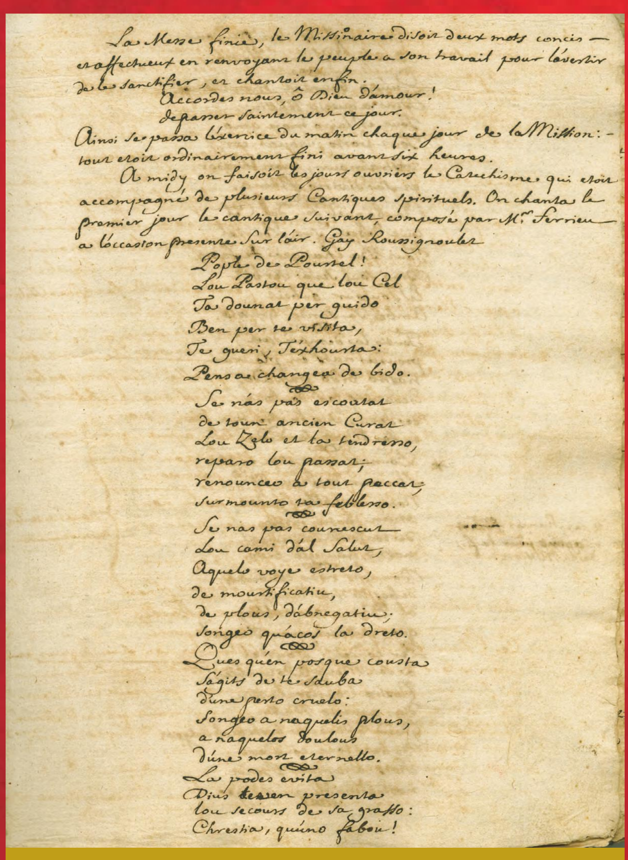

Cantique en occitan, 1735
(A. D. Aude, 4 E 295/1 E 4)

L'OCCITAN, vecteur de la pastorale (du Moyen Âge au XVIIIe siècle)

Au XIIIe siècle, pour l'Eglise des Bons Chrétiens (appelés communément cathares), il faut mettre la parole divine à la portée de peuple et le libérer ainsi de l'hégémonie ecclésiastique. Aussi a-t-elle recours aux traductions en langue d'oc, comme en témoigne le manuscrit de la Bibliothèque municipale de Lyon, constitué du Nouveau Testament en langue d'oc, suivi d'un rituel « cathare ».

Si l'Eglise romaine refuse de vulgariser les textes sacrés, elle sait que, pour faire connaître les principes élémentaires de la religion, elle doit assurer la prédication et la catéchèse dans la langue des fidèles, l'occitan. Suivant les préceptes de la Contre-Réforme, plusieurs évêques languedociens recommandent aux prêtres de prêcher en occitan.

LE CLERGÉ, défenseur de la langue occitane (XIXe-XXe siècle)

A la fin du XVIIIe siècle et tout au long du siècle suivant. Le clergé méridional, loin de combattre la langue d'oc, s'en est montré un défenseur zélé. Les prônes en occitan perdurent. Antoine Nérié (1745-1824), curé d'Alzonne de 1777 à 1824, compose en 1820 un *Recueil de divers chants d'église en vers patois* qui connaît de nombreuses éditions.

Au début du XXe siècle, le français s'impose, aussi bien en ville que dans les campagnes. L'Eglise abandonne peu à peu l'usage de l'occitan dans ses prêches comme dans l'enseignement de la doctrine. Le 8 juin 1924, lors des fêtes de la Sainte-Estelle célébrées à Narbonne, l'abbé Joseph Salvat (1889-1972) renoue avec la tradition et prononce, dans la cathédrale Saint-Just et Saint-Pasteur, un sermon : *La lenga d'oc e la Glèiza*, dans lequel il affirme que l'Eglise a un rôle à jouer pour la préservation de la culture occitane.

Le texte occitan religieux se cantonne dans l'espace de la parole : cantiques, chants de Noël, enseignement du catéchisme, sermons, prières prononcées à haute voix. Toutefois, malgré quelques tentatives individuelles, telles celles de l'abbé Salvat ou de Jean Larzac (qui a intégralement traduit la Bible, *Letras d'Òc*, 2013 et 2016), l'occitan ne parvient pas à approcher le statut de langue sacrée.

Recueil de chants d'église par l'abbé Nérié
(A. D. Aude, N° 1405)

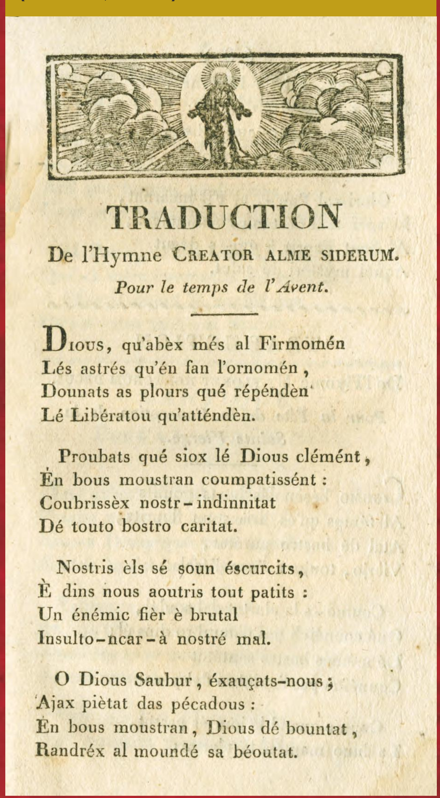

TRADUCTION
De l'Hymne CREATOR ALME SIDERUM.
Pour le temps de l'Avent.

Dious, qu'abèx més al Firmomén
Lés astrés qu'én fan l'ornomén,
Dounats as plours qué répéndèn
Lé Libératou qu'atténdèn.

Proubats qué siox lé Dious clément,
Én bous moustran coumpatissént :
Coubrissèx nostr-indinnitat
Dé touto bostro caritat.

Nostris èls sé soun éscurcits,
È dins nous aoutris tout patits :
Un énémic fièr è brutal
Insulto-ncar-à nostré mal.

O Dious Saubur, éxauçats-nous ;
Ajax piètat das pécadous :
Én bous moustran, Dious dé bountat,
Randréx al moundé sa béoutat.

Catéchisme en occitan, 1819
(A. D. Aude, N° 1581)

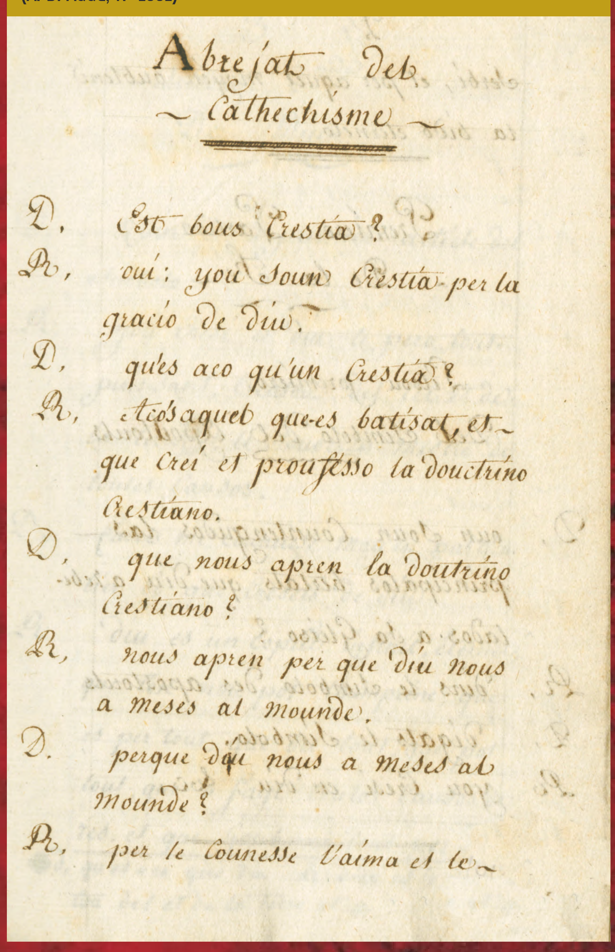

Abrejat del Cathechisme

D. Est bous Crestiá ?
R. oui : you soun Crestiá per la gracio de diu.
D. qu'es aco qu'un Crestiá ?
R. Acos aquel que es batisat et que creí et proufesso la douctrino Crestiano.
D. que nous apren la doutrino Crestiano ?
R. nous apren per que diu nous a meses al mounde.
D. perque diu nous a meses al mounde ?
R. per le counesse l'aima et le

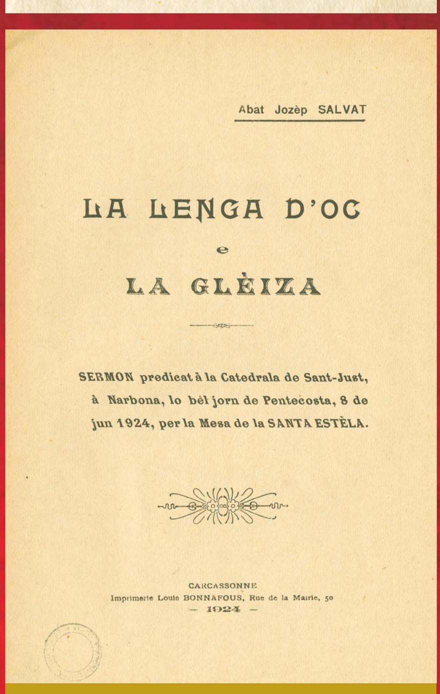

Abat Jozèp SALVAT

LA LENGA D'OC
e
LA GLÈIZA

SERMON predicat à la Catedrala de Sant-Just, à Narbona, lo bèl jorn de Pentecosta, 8 de jun 1924, per la Mesa de la SANTA ESTÈLA.

CARCASSONNE
Imprimerie Louis BONNAFOUS, Rue de la Mairie, 50
— 1924 —

Sermon prononcé à Narbonne, 1924
(A. D. Aude, 72 J 298)

Portrait de Joseph Salvat
(A. D. Aude, 72 J 294)

Occitan Occitanie

LATIN, OCCITAN et français XVI^e-XVIII^e siècle

Jusqu'au milieu du XVI^e siècle, le latin est très largement dominant dans les actes publics, notamment chez les notaires. L'occitan est surtout présent dans les archives des communautés d'habitants et les documents de la sphère privée.

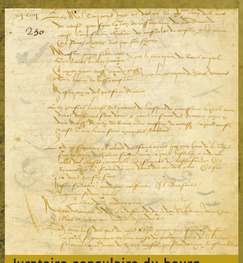

Juratoire consulaire du bourg de Carcassonne (A. D. Aude, 3 J 2487, p. 250)

Le français est définitivement imposé par la monarchie dans les documents judiciaires et notariés par l'ordonnance de Villers-Cotterêts (10 août 1539), qui réforme la justice et veut rendre plus largement accessibles les actes publics. Cela ne fait que consacrer le mouvement de centralisation linguistique déjà amorcé. Ainsi à Limoux les registres de délibérations consulaires sont rédigés en français dès 1516. Dans les communautés plus petites, le français ne s'impose que plus tardivement : à Montréal, l'occitan est utilisé jusqu'en 1551. Les registres paroissiaux témoignent toutefois des limites des décisions royales. Ceux de Saint-Martin de Limoux remontent à l'année 1552 et sont tenus majoritairement en latin ; le français n'y apparaît occasionnellement qu'à partir de 1606, avant de s'imposer définitivement vers 1620.

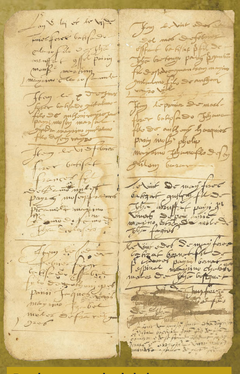

Registre paroissial de Laure-Minervois : actes rédigés en occitan, 1553.
(Archives communales de Laure-Minervois, 1 E 1)

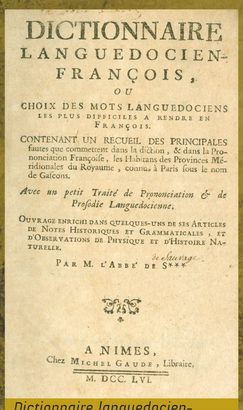
DICTIONNAIRE
LANGUEDOCIEN-FRANÇOIS,
OU
CHOIX DES MOTS LANGUEDOCIENS LES PLUS DIFFICILES A RENDRE EN FRANÇOIS.
CONTENANT UN RECUEIL DES PRINCIPALES fautes que commettent dans la diction, & dans la Prononciation Françoise, les Habitans des Provinces Méridionales du Royaume, connus à Paris sous le nom de Gascons.
Avec un petit Traité de Prononciation & de Prosodie Languedocienne.
OUVRAGE ENRICHI DANS QUELQUES-UNS DE SES ARTICLES DE NOTES HISTORIQUES ET GRAMMATICALES, ET D'OBSERVATIONS DE PHYSIQUE ET D'HISTOIRE NATURELLE.
PAR M. L'ABBÉ DE S***
A NIMES,
Chez MICHEL GAUDE, Libraire.
M. DCC. LVI.

Dictionnaire languedocien-français, ou Choix des mots languedociens les plus difficiles à rendre en françois... **par l'abbé de Sauvages, 1756** (coll. Claude Martí)

Dans les documents judiciaires, l'occitan a encore sa place, notamment dans les procédures où témoins et accusés s'expriment souvent dans leur langue maternelle. A la fin du XVIII^e siècle, si la langue d'oc demeure massivement parlée et chantée, elle n'apparaît plus que marginalement dans la production écrite. Au sein des élites, s'exprimer correctement en français fait désormais partie du modèle social, comme le démontre la floraison des dictionnaires bilingues.

Dans ce contexte, émergent quelques foyers de création et de résistance culturelles. Jusqu'en 1610, le Languedoc brille d'un moindre éclat que la Provence ou la Gascogne. L'œuvre de Pierre Godolin (1580-1649) marque l'émergence d'une école toulousaine. La veine burlesque connaît aussi un réel succès, avec notamment L'*Eneido de Virgilo*, publié à Narbonne en 1652. Au XVIII^e siècle, les formes de la littérature occitane se renouvellent : théâtre, opéra et chanson. En 1754, le Narbonnais Jean-Joseph Cassanéa de Mondonville (1711-1762) écrit un opéra en langue d'oc, « *Daphnis et Alcimaduro* », joué devant le roi à Fontainebleau.

L'ENEIDO
DE
VIRGILO
LIBRE QUATRIESME
Reuestit de naou, & habilhat à la Brulesco.
Per le Sieur DE BERGOIN &c.
A NARBOVNO,
Per DOMINGE LE CVIROT, Imprimur de la Villo & dal Diocezo. 1652.

L'Eneido de Virgilo, **du sieur de Bergoing, 1652**
(A. D. Aude, N° 523)

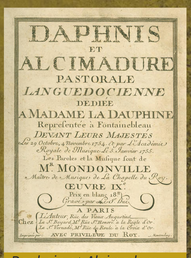
DAPHNIS
ET
ALCIMADURE
PASTORALE
LANGUEDOCIENNE
DÉDIÉE
A MADAME LA DAUPHINE
Représentée à Fontainebleau
DEVANT LEURS MAJESTÉS
Les Paroles et la Musique sont de
Mr MONDONVILLE
ŒUVRE IX.
A PARIS

Daphnis et Alcimadure **de Jean-Joseph Cassanéa de Mondonville, 1768**
(A. D. Aude, N° 54)

La Révolution française marque une nette rupture. L'unité et l'indivisibilité de la République imposent une langue commune, le français. Les rapports Barère (janvier 1794) et Grégoire (juin 1794) visent à l'unification linguistique : les langues régionales sont des armes aux mains de la Contre-Révolution et il convient de les anéantir. Paradoxalement, la période révolutionnaire a connu une belle floraison de textes en occitan. Dans la région toulousaine, toute une littérature pamphlétaire en langue d'oc débat des politiques républicaines.

ieo institut d'estudis occitans
AUDE Le département

Occitan Occitanie

RESTRICTION des usages de l'occitan XIX^e et XX^e siècles

Largement absent des écrits publics et privés, l'occitan demeure jusqu'à la Seconde Guerre mondiale le mode d'expression privilégié de la culture populaire.

Pancarte de Couffoulens-Cornèze par Pierre Dantoine, 1907 (A. D. Aude, 15 Dv 12/3)

Pancarte de Lauraguel, 1907 (A. D. Aude, 15 Dv 18/1)

La littérature orale traditionnelle est presque toujours en langue d'oc. Celle-ci procure aux récits une autre dimension où le facétieux, le truculent, l'ironique et le pittoresque l'emportent bien souvent. Ainsi, au milieu du XX^e siècle, c'est en occitan qu'André Pichery (1902-1986) choisit de rédiger ses chroniques villageoises.

Lou curat de Cucugna
Santon réalisé par André Pichery
(collection de Jean-Michel Pichery)

La cuisine traditionnelle est un domaine où l'occitan continue à s'épanouir : le *fréginat* (fricassée de porc accompagnée de haricots blancs), *le fetge sec* (foie sec de porc accompagné de radis ou de petits artichauts), le *melsat* (boudin blanc), le *rausèl* (gâteau au beurre carcassonnais en forme de feuille). Au centre du *Festin occitan,* revisité et magnifié en 1929 par le cuisinier-gastronome Prosper Montagné (1865-1948), trône bien évidemment l'incontournable *caçolet* (cassoulet).

L'occitan bénéficie également d'un quasi-monopole pour ce qui est de la chanson. Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, on ne chante guère qu'en oc. Abondamment utilisée lors des charivaris ou lors des festivités carnavalesques, la chanson occitane est une arme redoutable qui défie l'ordre public. C'est aussi dans les périodes de crises que la langue occitane réapparaît dans l'espace public.

C'est le cas lors des grandes manifestations du mouvement viticole de 1907. Dans tous les rassemblements, des pancartes en occitan dénoncent la situation économique catastrophique des Méridionaux. C'est ainsi qu'on peut lire : *« La misero nous fa courre »* (La misère nous fait courir), *« Nous faren creba la pel mais salbaren lou bi naturel »* (Nous nous ferons trouer la peau mais nous sauverons le vin naturel), *« Aven acabat l'argent, mais aven pas tirat nostra derniera cartoucha »* (Nous n'avons plus d'argent, mais nous n'avons pas tiré notre dernière cartouche), *« Al darnier croustet »* (Le dernier croûton), *« Dé proumésos, n'aben lou bentré plén »* (Des promesses, nous en avons le ventre plein).

A l'occasion des deux guerres mondiales, la langue d'oc fait encore quelques apparitions. Souhaitant être comprise du plus grand nombre, la préfecture de l'Aude fait imprimer pendant la Grande Guerre une affiche en occitan qui rappelle aux *« brabes Audencs »* (braves Audois) qu'ils doivent souscrire à l'emprunt de Défense nationale. C'est la langue d'oc que le Résistant Aimé Ramond (1918-1944) choisit pour exprimer ses ultimes volontés, dans une cellule de la prison de Carcassonne peu avant son exécution à Baudrigues : *« Aquo es moun testomen »* (Ceci est mon testament).

Manuscrit de *Las istorias de Traussa* d'André Pichery
(A. D. Aude, 3 J 3205/1 et 2, p. 118-119)

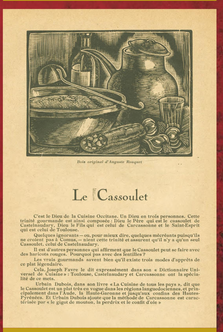

Extrait de *Les feuillets occitans*, n° spécial *La gastronomie méridionale*, juin 1927 (A. D Aude, 7 JJ 1/13)

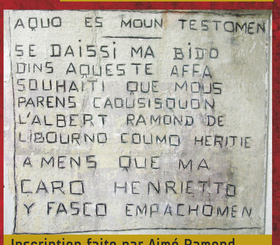

Inscription faite par Aimé Ramond sur le mur de la cellule 13 à la prison de Carcassonne, 1944 (A. D. Aude, 31 Phv 2/11)

ieo institut d'estudis occitans

AUDE Le Département

Occitan Occitanie

RENOUVEAU de la langue XIX^e siècle

Au XIX^e siècle, philologues, historiens, érudits locaux portent un intérêt nouveau à la langue d'oc, publient des dictionnaires, remettent à l'honneur les œuvres des troubadours et déplorent les conséquences de la croisade contre les Albigeois. Le renouveau concerne l'ensemble des pays d'oc, toutes les classes sociales et toutes les familles de pensée. Cette renaissance a une véritable assise populaire.

Hercule BIRAT

(Narbonne, 30 juillet 1796–4 mai 1872)

Après avoir exercé divers métiers, le « chansonnier narbonnais » se découvre en 1848 une vocation de poète satirique. Sous le Second Empire, ses poésies tournent en ridicule ses concitoyens. Il jouit de son vivant d'une vogue populaire. Il rassemble ses compositions dans deux volumes parus en 1860 sous le titre *Poésies narbonnaises en français ou en patois*... Son œuvre est une mine pour qui s'intéresse aux mœurs de la région narbonnaise et à la vie politique de la ville. Il est l'auteur du *Sermon du père Bourras*, considéré comme l'ancêtre du sermon du curé de Cucugnan, récit dont il existe différentes versions (Blanchot de Brenas, Achille Mir, Roumanille et, en français, Alphonse Daudet).

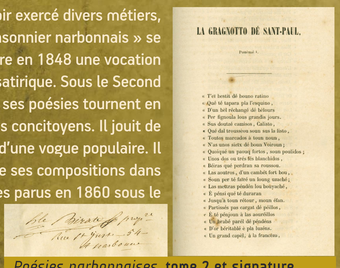
LA GRAGNOTTO DÉ SANT-PAUL.

Poésies narbonnaises, tome 2 et signature autographe d'H. Birat (A. D. Aude, N° 796–797)

Dominique DAVEAU

(Carcassonne, 10 janvier 1804 –Toulouse, 4 avril 1870)

LÉ PASSACHÉ DÉ LA MAR ROUJO,

Lé passaché de la Mar Roujo, 1840 (A. D. Aude, N° 1517/6)

Dominique Daveau connaît, à l'instar de Jasmin, le perruquier d'Agen, une certaine notoriété comme poète coiffeur. Il puise son inspiration dans le monde et la langue du peuple qui se reconnaissait dans son œuvre. Son *Pouemo en l''hounou de l'inauguraciu de la statuo de P.P. Riquet a Beziérs* (1839) reçoit une récompense de la Société archéologique de Béziers. Gaston Jourdanne trouvait sa réputation surfaite mais René Nelli le considérait comme un père du Félibrige audois.

Auguste Galtier

(Castelnaudary, 21 mars 1807 –Saint-Martin-Lalande, 30 septembre 1886)

D'un milieu social aisé, Auguste Galtier doit écourter ses études pour seconder son père dans la gestion de ses biens fonciers. Saint-simonien fervent, il compose en 1832 la chanson *La San-Simounieno* qui le rend célèbre dans tout le Languedoc. Il fonde en novembre 1842, avec Antoine Metgé, porte-parole des saint-simoniens de Castelnaudary, un hebdomadaire *L'Abeille* qui, tout en donnant des nouvelles en français, fait une place importante à l'occitan (chansons, contes, poésies, feuilleton).

NOÉMI,

Noémi, 1840 (A. D. Aude, N° 518)

Pierre-Marie REVEL

(Montréal-d'Aude, 6 mai 1802 –Villemagne, 12 novembre 1890)

RECRÉATIOUS DE MOUSSU L'RITOU ET DE LAS BRABOS GENS;

Recréatious de Moussu l'Ritou, avec le portrait de P.-M. Revel, 1845 (A. D. Aude, N° 562)

Pierre-Marie Revel est le curé de Villemagne jusqu'à son décès en 1890. L'essentiel de son œuvre, en quasi-totalité d'expression occitane, est édité en 1845 à Toulouse sous le titre *Récreatious de Moussu l'Ritou e de los brabos gens*. Ce recueil renferme des fables, des récits autobiographiques et de nombreux petits poèmes. *Un passa-temps*, recueil publié en 1875 à Castelnaudary, suscite l'admiration des félibres audois et lui vaut un diplôme de félibre signé de Mistral.

ieo institut d'estudis occitans

AUDE Le département

Occitan Occitanie

Le FÉLIBRIGE

Le Félibrige est une association littéraire fondée en 1854 par sept jeunes poètes provençaux (au nombre de sept comme dans le groupe de la Pléiade au XVI^e siècle) qui entendent restaurer la langue provençale et en codifier l'orthographe.

Frédéric Mistral, 1871 (A. D. Aude, N° 134)

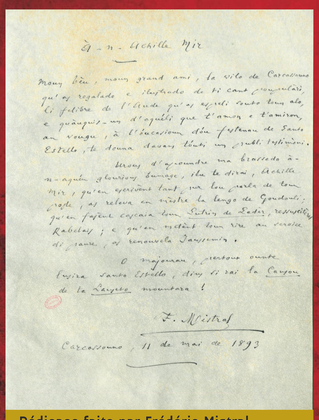

Dédicace faite par Frédéric Mistral à Achille Mir, 1893
(Médiathèque de Caccassonne agglo, Ms 36284)

Le Félibrige voit le jour au château de Font-Ségugne, à Châteauneuf-de-Gadagne (Vaucluse) le 21 mai 1854, jour de la sainte Estelle. *Estèla* signifie en provençal étoile, une étoile à sept branches comme le nombre des fondateurs. La date du 21 mai devient la date de référence, à laquelle se tient chaque année le congrès dans une ville différente. Si le chiffre officiel des fondateurs *(primadié)* est de sept, la création du groupe repose véritablement sur trois d'entre eux : Mistral, Roumanille et Aubanel. Le mot félibre lui-même a une origine incertaine, peut-être du mot latin *fellebris*, nourrisson [des muses]. Le Félibrige édite pour l'année 1855 L'*Armana provençau,* sur le modèle des almanachs populaires (calendrier, proverbes, récits et textes littéraires). Cet ouvrage, liant forme populaire et littérature, fait connaître le mouvement. Mais le manque d'éditeurs en langue d'oc et les difficultés dues à l'existence de plusieurs systèmes orthographiques retardent le succès. Aussi est-ce seulement en 1859, avec le triomphe à Paris de *Mirèio* de Frédéric Mistral, que le Félibrige prend son essor. Devant l'affluence des adhésions, l'association se dote en 1862 d'un statut assez sommaire (7 articles), qui, modifié en 1876 (49 articles), devient la base de tous les autres statuts. L'organisation est basée sur le chiffre sept. En haut de la pyramide, 49 félibres (ou *majorals*), cooptés à vie, avec à leur tête le *capoulié* (le chef), en l'occurrence Frédéric Mistral ; en dessous, cinquante « mainteneurs », recrutés sur candidature et répartis en fonction de leur région d'origine dans des instances dénommées « maintenances », correspondant aux grandes aires dialectales : Provence, Languedoc, Aquitaine, puis Limousin, Auvergne, Velay (en relation avec la croissance de l'association). Au niveau des villes et des départements, il existe des groupes locaux appelés *escolo* (école), dirigés par des *cabiscols*.

Frédéric Mistral est sans aucun doute la figure majeure du Félibrige, celle en tout cas qui, par sa personnalité et son œuvre, fait autorité de 1859 à sa mort. Né le 8 septembre 1830 à Maillane (Bouches-du-Rhône), Mistral fait tout d'abord des études de droit à Aix-en-Provence. Séduit par la révolution de 1848, il partage son temps entre politique et poésie mais, déçu, il décide en 1851 d'abandonner le droit et de se consacrer exclusivement à la littérature. Son poème, *Mirèio,* récit des amours contrariées de deux jeunes gens de conditions sociales différentes, paraît en 1859, consacrant son succès. Il obtient pour son œuvre le prix Nobel de littérature en 1904. De 1878 à 1886, il publie *Lou Tresor dóu Felibrige,* un dictionnaire bilingue provençal-français, qui aide à la codification de la langue. Enfin, Mistral est également l'auteur des paroles de l'hymne occitan la *Coupo Santo.* Il meurt à Maillane le 25 mars 1914.

ieo institut d'estudis occitans

AUDE Le département

Occitan Occitanie

Les FÉLIBRES audois

Le Félibrige n'atteint vraiment les rives de l'Aude qu'après la guerre de 1870.

Achille MIR

(Escales, 30 novembre 1822-Carcassonne, 10 août 1901)

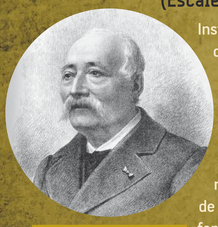

Achille Mir vers 1900 (*Revue méridionale*, juin-juillet 1900)

Instituteur à Aigues-Vives puis à Carcassonne, Achille Mir démissionne de l'enseignement public dès 1864 et donne des cours d'écriture dans les maisons d'éducation. En 1869, il devient directeur de la Compagnie de la manufacture de draps de la Trivalle à Carcassonne. En mars 1874, il soumet quelques-uns de ses écrits en langue d'oc à Frédéric Mistral qui l'encourage. Mir est nommé majoral du Félibrige en 1876. Dès lors, il ne cesse de publier des textes dont l'humour et la verve populaire font le succès : *Lou Lutrin de Lader* (1877), poème inspiré par la messe de Ladern-sur-Lauquet et illustré par Narcisse Salières ; *Lou sermou dal Curat de Cucugna* (1884).

Le sculpteur-statuaire Théophile Barrau modelant le buste d'Achille Mir, 1895
(Revue méridionale, n° 33, janvier 1895)

Auguste FOURÈS

(Castelnaudary, 7 avril 1848-4 septembre 1891)

Issu de la bourgeoisie, Auguste Fourès signe dès 1876 des articles pour des journaux littéraires ou satiriques. Ses premiers poèmes, en français, sont salués par Mistral et Victor Hugo. En 1875, il commence à écrire en occitan. En 1876, il rencontre Louis-Xavier de Ricard, poète et journaliste héraultais, avec qui il fonde le Félibrige rouge. Ce mouvement fédéraliste et anticlérical souhaite s'affranchir de la ligne conservatrice des félibres provençaux. Pour diffuser leurs idées, les deux amis publient en 1877 *La Lauseto, armanac dal patrioto lengodoucian*. Fourès devient conseiller municipal et adjoint au maire de Castelnaudary (1878-1880). Nommé majoral en 1881, il consacre la fin de sa vie à des travaux sur le folklore et l'histoire locale. Il développe aussi son œuvre poétique avec les recueils *Les Grilhs* (1888) et *Les Cants del Soulelh* (1891). Ce franc-maçon anticlérical, avait stipulé qu'il souhaitait être enterré civilement. Mais, prétendant un retour à la foi lors de son trépas, sa famille le fait inhumer religieusement. Sur l'intervention de ses amis, dont Estieu et Perbosc, et après autorisation du tribunal de Castelnaudary, sa dépouille est exhumée puis mise en terre à nouveau lors d'obsèques civiles.

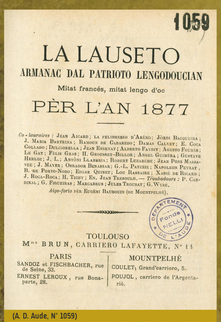

1059

LA LAUSETO

ARMANAC DAL PATRIOTO LENGODOUCIAN

Mitat francés, mitat lengo d'oc

PÈR L'AN 1877

TOULOUSO

Mᵉˢ BRUN, CARRIERO LAFAYETTE, N° 11

PARIS — MOUNTPELHE

(A. D. Aude, N° 1059)

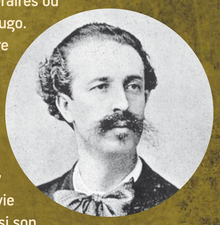

Portrait d'Auguste Fourès
(A. D. Aude, N° 585)

Gaston JOURDANNE

(Carcassonne, 27 juin 1858-5 mai 1905)

Avocat, puis substitut du procureur, Gaston Jourdanne s'investit dans la politique : conseiller municipal, il devient maire de Carcassonne d'octobre 1887 à mars 1888 à la mort d'Omer Sarraut. Sur plainte de l'opposition, il est accusé de fraude électorale et emprisonné. Il se retire ensuite au domaine de Poulhariez, près de Carcassonne, où il écrit l'essentiel de son œuvre et se consacre à ses activités félibréennes. En 1884, il se fait connaître en publiant *Histoire du royaume de Pamperigouste,* légende provençale qu'il dédie à Frédéric Mistral. C'est son premier succès littéraire. Il est élu majoral en 1894 sans avoir quasiment écrit en occitan. Il met sa plume et son érudition au service du Félibrige et de la culture d'oc.

Portrait de Gaston Jourdanne, vers 1894
(Médiathèque Carcassonne agglo, inv. 24069)

En 1886, Achille Mir, Auguste Fourès et Gaston Jourdanne, aux côtés d'Achille Rouquet, créent la *Revue de l'Aude* (devenue en 1889 *Revue méridionale*). Tous trois font le projet de fonder une école félibréenne qui voit le jour en 1892, l'*Escolo audenco*, et prend pour devise *Atax audax* (Aude audacieuse).

ieo institut d'estudis occitans

AUDE Le département

Occitan Occitanie

Les FÊTES félibréennes

Les concours littéraires ne sont pas les seules manifestations culturelles du Félibrige. Des fêtes sont régulièrement organisées, à l'intention d'un plus large public. Ces fêtes sont l'occasion de grandes réjouissances populaires. Leur déroulement est assez codifié : célébration d'un félibre ou du Félibrige (inauguration de bustes, de rues, etc.) ; réception par les édiles municipaux et banquet ; danses et costumes traditionnels à l'honneur ; déclamation de chants et de poèmes en occitan.

La réception des félibres à Carcassonne pour la Sainte-Estelle, 10-11 mai 1893

En 1893, la Cité de Carcassonne est choisie par le Félibrige pour la tenue de leur consistoire (l'assemblée des 50 félibres majoraux). Le 10 mai, en début d'après-midi, à la gare, une foule compacte accueille dans la liesse les représentants du Félibrige, dont les plus illustres, Frédéric Mistral et Félix Gras. Après une réception à l'hôtel de ville, Gaston Jourdanne donne au théâtre municipal une conférence sur l'histoire de la Cité. Le lendemain, après la réunion du Consistoire et l'approbation des statuts et règlements de l'*Escolo Audenco* (Carcassonne) et de l'*Escolo Moundino* (Toulouse), se tient à la Cité, dans le cloître Saint-Nazaire, le banquet félibréen. C'est à l'issue de ce festin que Mistral remet à Achille Mir, de la part de la Ville de Carcassonne et de l'*Escolo Audenco*, un album de parchemin où « chaque félibre a inscrit de sa main, en témoignage d'admiration et d'amitié, des vers ou des souhaits sympathiques ». La Sainte-Estelle carcassonnaise se conclut par une représentation de l'œuvre majeure de Frédéric Mistral, *Mireio*.

1 F. Mistral
2 F. Gras
3 F. de Baconcelli-Javon
4 C. de Carbonnières
5 V. Bernaïd
6 M. André
au centre Ph. De Gezde
7 A. Mouzin
8 Arnavielle

Les félibres aux fêtes de Carcassonne (Revue méridionale, juin-juillet 1893)

L'arrivée des félibres d'après le dessin de Narcisse Salières (Revue méridionale, août 1894)

Plat de reliure aux armes de la ville

Lettre autographe de Félix Gras, capoulié, *à Achille Mir*

Manuscrit sur parchemin réalisé et remis par la Ville de Carcassonne et l'*Escolo Audenco* à Achille Mir le 11 mai 1893 (Médiathèque Carcassonne agglo. Ms 36284)

Dessin de Narcisse Salières en l'honneur d'Achille Mir

Menu du banquet félibréen (A. D. Aude, 7 JJ 3/292)

ieo institut d'estudis occitans

AUDE Le département

Occitan Occitanie

Les FÊTES félibréennes

Les fêtes de Gascogne et de Languedoc à Carcassonne, 13-14 août 1898

Comité des Cadets de Gascogne
(A. D. Aude, 138 J 354)

Les Cadets de Gascogne, regroupement de plus de 60 personnalités de la littérature, de l'art et de la politique, toutes originaires de Gascogne, organisent en 1898 des fêtes somptueuses en Languedoc. Partis d'Agen (6-8 août), les Cadets gagnent Montauban (8 août), Toulouse (8-10 août), Luchon (10-12 août), Carcassonne (13-14 août) pour aboutir dans les gorges du Tarn (15-19 août). Si leur périple les conduit à Carcassonne, c'est grâce à Maurice Sarraut, membre du Comité national.

Affiche pour les fêtes de Gascogne. 6-19 août 1898 (A. D. Aude, 1 Fi 2122)

Les festivités s'échelonnent sur deux jours, les 13 et 14 août 1898. La capitale audoise, est parée pour l'occasion d'ornements de verdure et de banderoles. Le 13 août, après l'inauguration du buste du peintre Gamelin par le sculpteur Falguière, les Cadets visitent l'exposition qui lui est consacrée au Musée des Beaux-arts, puis accompagnés par une foule enthousiaste, se rendent à la Cité pour une visite du monument en cours de restauration. Le 14 août, de retour dans la Cité, les Cadets festoient, tout en glorifiant les Trencavel qu'un défilé historique met en scène, pour la plus grande joie de 15 à 20 000 spectateurs.
La fête se termine par un feu d'artifice grandiose. La magie va même jusqu'à simuler un incendie de la Cité. C'est le premier embrasement du monument, qui se perpétue encore de nos jours tous les 14 juillet.

La fête de l'âme occitane à Carcassonne, 15 juillet 1928

L'embrasement de la Cité
Le Cri de Toulouse, 22 juillet 1928
(A. D. Aude, O' 684)

Pour célébrer le bimillénaire de la Cité de Carcassonne, en 1928, la Ville décide de donner, du 15 au 29 juillet, des fêtes grandioses, sous le patronage du président de la République, Gaston Doumergue. L'abbé Joseph Salvat, secrétaire de l'*Escòla occitana*, sollicité pour l'organisation d'une « fête du Costume », propose d'en faire une « fête de l'Ame occitane, où seraient remis en honneur, non seulement les costumes d'Occitanie mais aussi la langue, les danses, les chants… ». Cette manifestation doit inaugurer l'ensemble des réjouissances et clôturer le congrès de la Fédération régionaliste française. Le 15 juillet au matin, les délégations des villages audois et environnants (Saint-Félix-de-Lauragais, Ouveillan, Narbonne, Villegly, etc.), en costumes traditionnels, arrivent à Carcassonne. Peu à peu le cortège s'organise : en tête « Mèstre Fenayroun le plus fameux cabretaire du Rouergue », puis Philadelple de Gerde suivie de plus de deux cents jeunes filles en coiffe de leur pays et enfin les félibres. Après une réception à la mairie et un dépôt de gerbes devant le monument à Achille Mir, la foule monte à l'assaut des remparts de la Cité pour assister dans la basilique Saint-Nazaire à la messe du Félibrige ; le sermon est prononcé par l'abbé Salvat.

La farandole, 15 juillet 1928
(*Lo Gai Saber*, juillet-août 1928)

Philadelphe de Gerde
(*Lo Gai Saber*, juillet-août 1928)

Le banquet qui se tient dans la cour du château comtal réunit près de 300 convives sous la présidence de Philadelphe de Gerde. Dans l'après-midi, sous un soleil de plomb, la fête s'achève au théâtre antique par « La Cour d'Amour », spectacle de danses folkloriques, de déclamations de poèmes et de chants occitans, célébrant tous « l'âme impérissable de l'Occitanie ».

ieo institut d'estudis occitans

AUDE Le Département

Occitan Occitanie

La RECONQUÊTE occitane au XX^{e} siècle

Au début du XX^{e} siècle, l'*Escòlo audenco*, créée en 1892, perd de son influence.

C'est dans le Narbonnais que le Félibrige connaît un nouveau souffle. En 1911, le docteur Paul Albarel (Saint-André-de-Roquelongue, 11 décembre 1873-Montpellier, 15 juillet 1929) fonde l'association félibréenne *La Cigalo Narbouneso*, qui édite une revue du même nom et des almanachs savoureux (*Almanac narbounes*). En 1918, Paul Albarel, nommé majoral, devient, avec Prosper Estieu et Joseph Anglade (1868-1930), l'un des chefs incontestés du mouvement occitan audois. Après sa mort, l'association tombe peu à peu en sommeil. Au lendemain de la Grande Guerre, le Félibrige audois est exsangue. Son centre de gravité se déplace alors vers le Lauragais. En juillet 1919 est créée, à l'initiative du baron Guy Desazars de Montgailhard (1837-1927), l'*Escòla occitana* qui a pour objectif de faire adopter la graphie rénovée, mise au point par Estieu et Perbosc. Sa revue, *Lo Gai Saber*, paraît toujours. *Los Grilhs del Lauragués*, groupement félibréen né sous les auspices de l'*Escòla occitana*, anime pendant près de trente ans la vie culturelle dans la région de Castelnaudary.

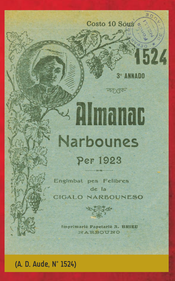

(A. D. Aude, N° 1524)

Prosper ESTIEU
(Fendeille, 7 juillet 1860- 11 décembre 1939)

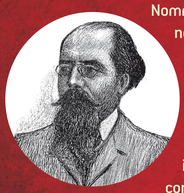

Portraits de Prosper Estieu par Jane Rouquet (A. D. Aude, 120 J 28) par Achille Laugé (*Revue méridionale*, septembre 1895)

Nommé instituteur en 1879, Prosper Estieu fut un enseignant non conformiste qui eut quelques difficultés au cours de sa carrière avec sa hiérarchie, en raison notamment de son action soutenue pour faire de l'occitan une langue à part entière enseignée à l'école. De 1881 à 1884, ayant obtenu un congé sabbatique, il se fait journaliste. En 1891, à l'occasion des funérailles civiles de son ami Auguste Fourès, il rencontre Antonin Perbosc (1861-1944) avec lequel il conçoit une réforme orthographique de l'occitan. En 1892, il participe à la création de l'*Escolo audenco* à Carcassonne et de l'*Escolo moundino* à Toulouse. A Foix en 1896, il concourt à la création de l'*Escolo de Mountsegur* et est à l'initiative de la revue *Mont-Segur*. Il est élu majoral du Félibrige en 1900. En 1905, il conçoit avec le catalan Plàcit Vidal, la très militante revue *Occitania*. En 1919, il fonde avec Desazars de Montgailhard l'*Escola Occitana* à Avignonet et dirige jusqu'en 1933 *Lo Gai Saber*. En 1927, il fonde avec Joseph Salvat le *Colètge d'Occitania*, où il enseigne l'occitan.

Prosper Estieu imprimant sa revue *Mont-Segur*, vers 1901 (A. D. Aude, 120 J 20)

Prosper Estieu dans son cabinet de travail, vers 1898 (A. D. Aude, 120 J 18)

1939 voit l'effondrement du Félibrige traditionnel dans l'Aude.

En 1945 est fondé à Toulouse l'Institut d'Etudes Occitanes (IEO), Animé à ses débuts par René Nelli, Max et Pierre Rouquette, Jean Cassou, Camille Soula, Tristan Tzara et Ismaël Girard, l'IEO s'implante dans tout le Midi grâce à ses sections départementales. Dans les faits, c'est surtout aux écrivains rassemblés au sein de l'IEO qu'on doit l'essor pris par le roman contemporain et en particulier le récit autobiographique : Robert Lafont (1923-2009), Jean Boudou (1920-1975) Max Rouquette (1908-2005), Bernard Manciet (1923-2005), Yves Rouquette (1936-2015), Marie Rouanet. Dans les années 1970, une nouvelle génération d'auteurs audois apparaît parmi lesquels André Lagarde ; Henri, Pierre et Raymond Gougaud. Néanmoins, la poésie reste le lieu privilégié de l'expression occitane et, dans les années 1960-1970, se fait plus engagée (Jean Larzac). Le combat occitaniste revêt alors des formes nouvelles (analyses politiques, chanson, théâtre), en particulier autour du Comité d'études et d'action dont Robert Lafont est l'inspirateur.

Lo Fablièr Occitan, 1930 Illustrations de Paul Sibra (A. D. Aude, 120 J 28)

ieo institut d'estudis occitans

AUDE Le DÉPARTEMENT

Occitan Occitanie

L'OCCITAN à l'école

Aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles, comme au Moyen Age, l'enseignement privilégie le latin. Dans le Midi où l'occitan est la langue maternelle, une initiation au français semble nécessaire avant tout apprentissage.

Anéantir le patois pour l'unité de la nation

Dans les écoles primaires instituées pour former les citoyens, les autorités révolutionnaires veulent « universaliser l'usage de la langue française », comme le préconise en juin 1794 le rapport de l'abbé Grégoire. La loi du 17 novembre 1794 stipule : « L'enseignement sera fait en langue française : l'idiome du pays ne pourra être employé que comme moyen auxiliaire ». L'administration cantonale de Sainte-Colombe-sur-l'Hers fait obligation à son instituteur de « bannir entièrement de son école l'idiome patois comme très nuisible aux progrès de la langue française ». La loi du 1^er^ mai 1802 réitère l'interdiction de l'usage du patois à l'école.

Registre des délibérations de la Société populaire de Chalabre, an II (A. D. Aude, 9 L 931)

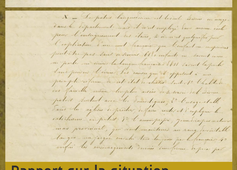

Rapport sur la situation de l'instruction primaire dans l'Aude par l'inspecteur d'académie, 1864 (A. D. Aude, 1 T 17)

De la loi Guizot aux lois Ferry

Après le vote de la loi Guizot en 1833, l'enseignement primaire progresse. D'après l'enquête du ministère de l'Instruction publique en 1863, la langue française n'est pas d'une pratique courante dans près de 430 communes de l'Aude sur 434 : 21 % des écoliers ne savent ni lire ni écrire le français et 30,5 % savent le parler sans l'écrire. Pour éradiquer le patois, l'instituteur d'Azille préconise le système du *senhal*, un médaillon portant les initiales EP (école publique), remis discrètement à un élève, lequel le passe au premier de ses camarades qu'il surprend parlant patois et ainsi de suite jusqu'au soir ; celui qui le détient alors est puni. Les autorités publiques imputent cette résistance de l'occitan aux habitudes des familles, aux curés qui prêchent en occitan mais aussi au mouvement des félibres très actif dans la seconde moitié du XIX^e^ siècle. La lutte pour le renouveau de la langue d'oc passe par son enseignement et Frédéric Mistral en fait une de ses revendications.

La cour d'école (Gravure extraite de *Les Français peints par eux-mêmes*, Paris, Furne et Cie, 1853, p. 48)

Un moyen de faire entrer l'occitan à l'école primaire : le recueil de chansons languedociennes, publié vers 1935 par l'inspecteur d'Académie de l'Aude et le directeur de l'école annexe de l'Ecole normale d'instituteurs (coll. Claude Marti)

Sous la Troisième République (1870-1940)

Le 6 janvier 1881, Jules Ferry, ministre de l'Instruction publique, donne aux écoles primaires un nouveau règlement qui précise : « Le français sera seul en usage dans l'école » (art. 14). Si les instituteurs ont à cœur d'appliquer ces directives, ils le font souvent avec moins de rigueur qu'on ne l'a dit. Les maîtres d'école sont d'ailleurs la plupart du temps originaires du pays et parlent eux-mêmes le patois. En réalité, s'ils mettent autant de zèle pour apprendre le français aux écoliers, c'est pour leur donner les clés de la réussite sociale. Certains enseignants pensent que l'usage du patois peut être un outil pédagogique efficace pour enseigner le français.

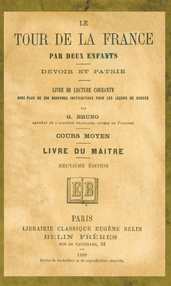

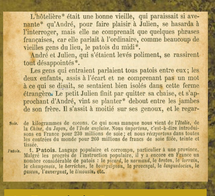

Le Tour de la France par deux enfants
Livre du maître, 1899 (coll part)

L'instituteur Prosper Estieu préconise cette méthode pour apprendre l'orthographe : l'emploi de l'accent circonflexe en français est facilement repérable grâce à la présence du s dans le mot occitan (*lo castèl* : le château ; *lo capèl* : le chapeau).

ieo institut d'estudis occitans

AUDE Le Département

Occitan Occitanie

L'OCCITAN à l'école

A la veille de la Seconde Guerre mondiale, si elles sont prohibées dans l'enseignement primaire, les langues régionales font l'objet de cours dans l'enseignement supérieur sans toutefois avoir un large auditoire.

Page de titre de : *Il était une fois un maréchal de France*, par Paluel-Marmont, [1941]
(A. D. Aude, 102 W 4)

L'Etat français (1940-1944)

Pour accomplir la révolution nationale, le gouvernement de Vichy promeut les cultures régionales et réhabilite les langues dialectales, avec le soutien du mouvement félibréen et de la Société d'études occitanes (fondée en1930). Par arrêté ministériel, Jérôme Carcopino autorise le 25 décembre 1941 les instituteurs à organiser, en dehors des heures de classe, des cours facultatifs de langue dialectale. Les résultats sont inégaux mais, alors que dans beaucoup de départements, le nombre des instituteurs assurant un tel enseignement ne dépasse guère une dizaine, dans l'Aude on en compte environ 60 en 1942.

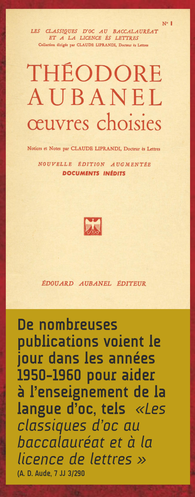

De nombreuses publications voient le jour dans les années 1950-1960 pour aider à l'enseignement de la langue d'oc, tels *«Les classiques d'oc au baccalauréat et à la licence de lettres »*
(A. D. Aude, 7 JJ 3/290

Le retour des revendications linguistiques

Dessin de Jorn, publié dans *Terra d'Oc. Echo viticole et occitan*, décembre 1978
(A. D. Aude, 7 JJ 1/40)

A la Libération, les mesures prises par l'Etat français sont abolies. Mais la question des langues régionales est à nouveau soulevée dès 1947-1948 par des députés de Bretagne et des Pyrénées-Orientales. En 1949, Maurice Deixonne (1904- 1987), député socialiste du Tarn, rapporteur des différentes propositions, fait adopter le 11 janvier 1951 la première loi républicaine en faveur de l'enseignement des langues et dialectes locaux : les maîtres sont autorisés « à recourir aux parlers locaux dans les écoles primaires et maternelles à chaque fois qu'ils pourront en tirer profit pour leur enseignement, notamment pour l'étude de la langue française » ; « tout instituteur qui en fera la demande » pourra « consacrer chaque semaine une heure d'activités dirigées à l'enseignement de notions élémentaires de lecture et d'écriture du parler local et à l'étude de morceaux choisis de la littérature correspondante ». Cet enseignement est « facultatif pour les élèves ». Les candidats au baccalauréat pourront présenter une épreuve de langue régionale (breton, basque, catalan, occitan et, à partir de 1974, le corse), qui sera prise en compte pour l'attribution de mentions.

Par la suite, entre 1976 et 1995, divers aménagements sont introduits par voie réglementaire : inscription dans les programmes du collège, promotion des langues régionales au rang de langues vivantes, mise en place de CAPES bivalents, institution d'enseignement bilingue dans le primaire.

Par ailleurs, l'Institut d'Etudes Occitanes promeut la création des « *Calandretas* où l'éveil de l'enfant à la vie se fait en occitan ». Ces écoles gratuites, laïques et associatives, nées d'expériences locales en 1979-1980, pratiquent le bilinguisme par immersion. Le terme de *calandreta* désigne en occitan une alouette et un jeune apprenti. En 2016, la Confédération occitane des écoles associatives laïques Calandreta compte 65 écoles et 3 collèges répartis sur 18 départements et 3614 enfants scolarisés.

Quelques chiffres Nombre de candidats à l'épreuve d'occitan au baccalauréat

(d'après un document de l'Institut d'Etudes Occitanes, 1979, A. D. Aude, 71 J 501).

Dates	1972	1973	1976	1978
Académie de Montpellier	1337	1479	1745	2155
Aude	468	553	440	561
Total France	4666	5382	7520	9500

ieo institut d'estudis occitans

AUDE Le département

FÉDÉRALISME et régionalisme

Régionalisme, fédéralisme, des termes qui, sans recouvrir la même réalité, font référence à des prises de positions politiques rejetant le centralisme, qu'il soit l'héritage de la monarchie ou celui de la Révolution française.

Fondé en 1854, le Félibrige a pour fondement une revendication culturelle et s'investit peu dans la politique. Après la défaite de 1870, il est d'ailleurs difficile de faire entendre un discours qui pourrait mettre à mal l'unité nationale. Dans ce contexte, les options fédéralistes professées par le Félibrige rouge n'ont pas l'audience escomptée. En mars 1900, le félibre Jean Charles-Brun (1870-1946) fonde la Fédération régionaliste française, association rassemblant des personnalités de toutes tendances politiques (Paul Deschanel, Paul Doumer, Albert Lebrun, etc.), des hommes de lettres (Maurice Barrès, Frédéric Mistral), des géographes (Vidal de La Blache), des juristes. Ce mouvement veut faire de la région une entité administrative, dotée de pouvoirs de décisions, et un cadre adapté au développement économique. Bien que très actif sous la Troisième République, le régionalisme n'obtient que peu de résultats. Après la Grande Guerre, de nouvelles voix se font entendre. Différents mouvements nés en 1923-1928 se regroupent en 1931 au sein de la Ligue Frédéric Mistral, Fédération de la Jeunesse Occitane Fédéraliste. Ils fondent une nouvelle revue (*Occitania*) et proposent un « programme occitaniste de base » en décembre 1935 : « reconstituer la nation occitane au sein de l'Etat français réorganisé sur la base d'une fédération librement consentie ». Le mouvement se veut apolitique et, de ce fait, a du mal à se faire entendre.

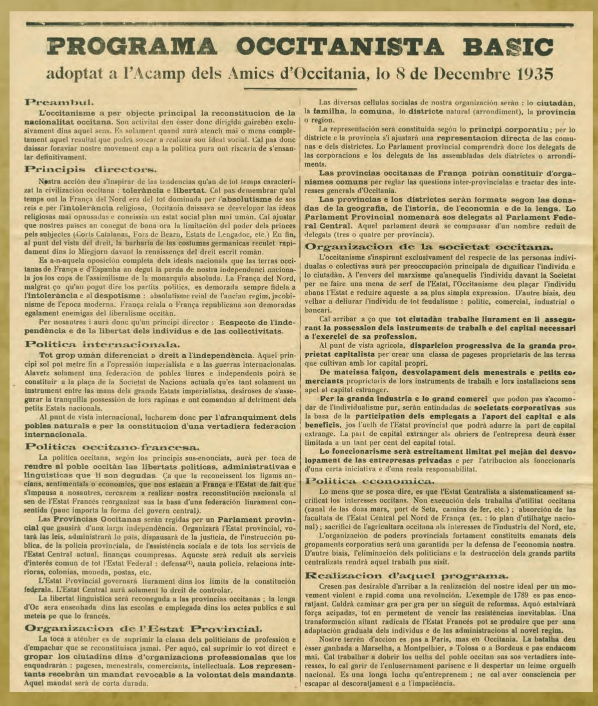
PROGRAMA OCCITANISTA BASIC
adoptat a l'Acamp dels Amics d'Occitania, lo 8 de Decembre 1935

Bandeau du périodique *Occitania, organ mesadier de la joventut occitanista*, n° 22, 7 décembre 1935 (A. D. Aude, 540 Per 1)

Les Feuillets Occitans, Le Problème occitan, **juillet-août 1927** (A. D. Aude, 7 JJ 1/13)

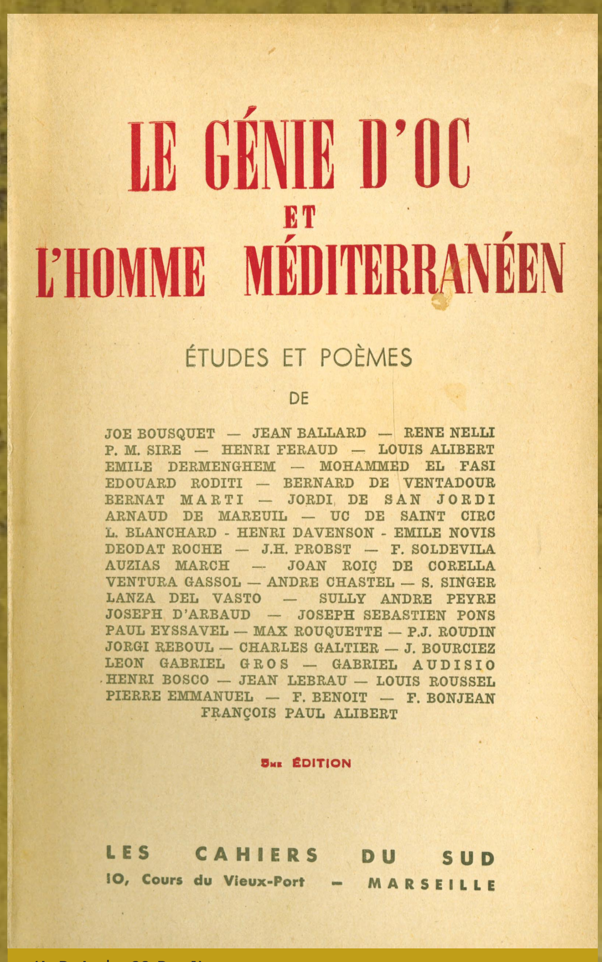

(A. D. Aude, 89 Per 1)

Dans les années 1930, l'intérêt pour la culture occitane et la langue d'oc se manifeste par une floraison de revues et d'associations qui, sans prendre des positions politiques affirmées, nourrissent et relaient les revendications occitanes : en 1923, création à Toulouse de la revue *Oc* ; en 1930, naissance de la Société d'études occitanes fondée par Joseph Anglade (1868-1930) et Valère Bernard (1860-1936). Convaincu de l'intérêt pour la nation de promouvoir la richesse culturelle des provinces qui la constituent et de reconnaître leur identité, Fernand Cros-Mayrevieille (1882-1939) est à l'initiative de la fondation en 1925, à Paris, du Groupe Occitan, qui, intégré dans la Fédération régionaliste française, se dote d'une revue *Les Feuillets occitans*. En 1937, il crée le « Groupe d'études régionalistes et de folklore audois » (devenu « Groupe Audois d'Etudes Folkloriques ») qui réunit érudits, chercheurs et enseignants (Louis Alibert, Urbain Gibert, René Nelli, Pierre Sire, etc.) et s'investit dans la toute nouvelle « science des cultures populaires » en publiant la revue *Folklore*.

Le gouvernement de Vichy, prônant le renouveau des provinces françaises, séduit les régionalistes, particulièrement les félibréens, proches de Maurras. La Société d'études occitanes se rallie dans un premier temps.

En 1943, Joë Bousquet, Jean Ballard et René Nelli éditent un numéro spécial des *Cahiers du Sud : Le Génie d'oc et l'Homme méditerranéen*. Robert Lafont y voit une œuvre majeure contenant « tous les thèmes culturels qui vont régner dans l'occitanisme jusqu'à 1951 ».

L'Institut d'Etudes Occitanes (IEO) est créé en avril 1945 en relation étroite avec l'Université de Toulouse. Se définissant comme issu de la Résistance, il a pour but le maintien et le développement de la langue et de la culture occitanes : il promeut la norme classique et travaille au développement de l'enseignement de l'occitan, il soutient la création littéraire et l'édition. En 1946, il récupère les actifs de la Société d'études occitanes qui s'est dissoute.

ieo institut d'estudis occitans

AUDE LE DÉPARTEMENT

Occitan Occitanie

L'OCCITANISME politique

Phénomène multiforme, « l'occitanisme » se situe à la fois dans le champ culturel (défense d'une langue et d'un patrimoine) et dans le champ politique (prise en compte des problèmes économiques et sociaux, remise en cause des structures centrales de l'Etat).

François Fontan (1929-1979) a un parcours politique atypique (du monarchisme au trotskysme). Dès 1954, il prône un nationalisme séparatiste, s'aliénant les responsables de l'IEO. En 1959, il fonde le Parti Nationaliste Occitan (PNO) dont le programme repose sur un principe, « l'ethnisme ». L'objectif du parti est de favoriser « l'indépendance et l'unité de chaque nation définie selon les critères ethno-linguistiques ». Parmi les nations colonisées d'Europe, la plus nombreuse et la plus grande est l'Occitanie. Dans l'Aude, le PNO ne semble pas avoir disposé d'organismes structurés. En août 1967, il se manifeste par diverses inscriptions : « Vive Trencavel. PNO », « Occitanie libre ! PNO », « Ici commence la vraie Occitanie ».

Inscriptions du PNO, août 1967
(A. D. Aude, 589 Per 179)

Reproduction de l'affiche en sérigraphie réalisée par les étudiants des Beaux-Arts de Paris sympathisants du mouvement viticole audois au lendemain de mai 1968, publiée dans *Action*, n° 40, 4 mars 1969
(coll. Claude Marti)

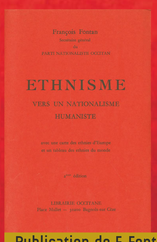

Publication de F. Fontan et carte illustrant son propos
(A. D. Aude, 7 JJ 3/20)

Du 19 décembre 1961 au 20 février 1962, la grève des mineurs de Decazeville, frappés par la restructuration des Charbonnages de France, apparaît dans le monde occitan comme une « révolte des colonisés de l'intérieur ». Le 4 février 1962, est fondé à Narbonne le Comité Occitan d'Etudes et d'Action (COEA). Robert Lafont démissionne de la présidence de l'IEO pour en devenir le secrétaire général. De 1962 à 1964, le COEA définit son programme politique : régionalisme et lutte contre le colonialisme intérieur. De 1964 à 1968, il intervient de manière plus directe, s'opposant au gaullisme. Pris au dépourvu par les événements de mai 1968, le COEA a du mal à trouver sa voie. Il se dissout en 1971 pour laisser la place à « Lutte occitane ». Ce nouveau mouvement accueille des jeunes appartenant à la gauche révolutionnaire et des syndicalistes paysans. L'annonce en octobre 1971 de l'agrandissement du camp militaire du Larzac mobilise les occitanistes qui, aux côtés des exploitants agricoles, prennent part aux manifestations contre le projet. C'est alors qu'est forgé le slogan « *Gardarem lo Larzac* ». La médiatisation est grande et le combat du Larzac prend une dimension symbolique. En 1981, François Mitterrand, président de la République nouvellement élu, met fin au projet d'extension du Larzac.

Pancarte de manifestation portant le slogan qui donne son nom au mouvement socialiste occitan né en 1975
(*Viure*, n° 20, été 1970, A. D. Aude, 7 JJ 1/45)

Affiche *Gardarem lo Larzac*, lithographie Provence, Avignon, 1973 (coll. Claude Marti)

Revendication de l'attentat perpétré à la caserne d'Iéna à Carcassonne, 9 juin 1975 (A. D. Aude, 1090 W 32)

En 1974, Robert Lafont entreprend de se présenter aux élections présidentielles mais sa candidature ne peut aboutir faute d'un nombre suffisant de signatures d'élus validées. Le mouvement socialiste occitan *Volem Viure al Païs* naît des comités de soutien (locaux et régionaux) à cette candidature. Obtenir l'autonomie pour le pays d'oc est sa revendication principale. La réussite du mouvement occitan dans les années 1970- 1975 tient beaucoup à sa composante culturelle : spectacles et concerts sont accueillis par le public avec sympathie.

Lors de la grave crise viticole de 1975-1976, les militants de *Volem Viure Al Païs* rejoignent le combat des vignerons et ce jusqu'à la fusillade meurtrière de Montredon le 4 mars 1976. Dans un contexte d'affrontements violents, un groupe éphémère et clandestin *Farem tot petar* revendique quelques attentats (automne 1974-printemps 1975). Dès 1980, l'occitanisme politique connaît un certain déclin, en grande partie en raison de la situation politique en France et de la nouvelle dynamique de la Gauche parlementaire (due à l'Union de la Gauche).

ieo institut d'estudis occitans

AUDE Le département

Occitan
Occitanie

L'OCCITANIE, un territoire

L'Occitanie ne fut jamais un territoire reconnu institutionnellement, une principauté ou une province d'Ancien Régime, comme le fut par exemple la Bretagne. Le mot lui-même, s'il est mentionné dès le Moyen Age, n'apparaît qu'au milieu du XIX^e^ siècle et désigne alors un Midi restreint au Languedoc.

En 1979, au moment où les mouvements occitanistes accusent l'Etat capétien d'avoir assassiné l'Occitanie, le médiéviste Pierre Bonnassie publie un article remarqué : « L'Occitanie, un Etat manqué ? ». Vers l'an 1000, l'aire linguistique d'Oc est très étendue, incluant même le Poitou et la Catalogne, qui depuis s'en sont détachés. Ce vaste ensemble n'a alors aucune unité politique. Trois dynasties comtales ont eu le poids politique suffisant pour, à un moment donné, être en mesure de regrouper sous leur autorité les terres occitanes : les comtes de Barcelone, les comtes de Toulouse ; le comte de Poitiers. Pourtant à la fin du XII^e^ siècle, aucun de ces princes n'y est parvenu. Les guerres intestines qu'ils n'ont cessé de se livrer en sont la cause. Ce Moyen Age, pour une large part mythifié, est revendiqué par les félibres et les occitanistes qui considèrent l'Occitanie comme un espace historique, refusant de la réduire à un espace linguistique.

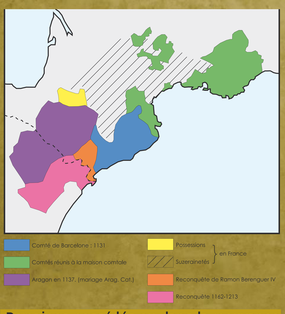

Domaines possédés ou dans la mouvance de Pierre II d'Aragon 1131-1213
(d'après P. Vilar, *La Catalogne dans l'Espagne moderne*, 1977)

Sous l'Ancien Régime, la province de Languedoc qui s'étend du Toulousain au Gévaudan, est constituée de deux généralités (Toulouse et Montpellier) sous l'autorité d'un gouverneur et d'un intendant. L'assemblée des Etats de Languedoc jouit d'une relative autonomie (répartition des impôts royaux, gestion des travaux publics, etc.).

Sous la Troisième République, sous la pression du mouvement régionaliste, le gouvernement crée des régions dont le rôle est avant tout économique. C'est la réforme portée par le ministre du Commerce, Etienne Clémentel, (décret du 5 avril 1919). Après la Seconde Guerre mondiale, l'institution de régions de programme doit permettre le développement du pays (22 régions créées par arrêté du 28 novembre 1956, nombre réduit à 21 par décret du 2 juin 1960).

Les généralités en 1789
(d'après Albert Mirot, Manuel de géographie historique... 1950)

Par la suite, et jusqu'en 1981, les différentes réformes qui modifient le paysage régional visent surtout à la déconcentration des pouvoirs, en aucun cas à leur décentralisation. La région n'est pas véritablement une collectivité à part entière mais bien plutôt un relais administratif. La loi n° 82-213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, fait de la région une collectivité territoriale à part entière ; le conseil régional est désormais élu au suffrage universel direct. Sa mission est élargie mais demeure cantonnée au développement économique et social. Promulguée le 16 janvier 2015, la loi relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral substitue à compter du 1^er^ janvier 2016 aux 22 régions métropolitaines existantes 13 régions constituées par l'addition de régions sans modification des départements qui les composent. C'est ainsi qu'est créée une région par l'addition du Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées. Cette région prend le nom d'Occitanie (décret n°2016-1264 du 28 septembre 2016) ; son chef-lieu est Toulouse. Cette dénomination valide la délibération du conseil régional en date du 24 juin 2016, prise après une consultation publique à l'issue de laquelle le nom Occitanie avait été plébiscité parmi cinq propositions.

La France des régions en 1960
(Carte Archives départementales de l'Aude)

La France des régions en 2016
(Carte Archives départementales de l'Aude)

ieo institut d'estudis occitans

AUDE Le département